

Projet de loi n°44

Une lutte irréaliste contre les changements climatiques

**Mémoire soumis par des signataires québécois de la
Déclaration mondiale de 800+ scientifiques et professionnels sur le climat**
Déclaration qui a été présentée à l'ONU, à New York, en septembre 2019
ainsi qu'à la Commission européenne, à Bruxelles, en novembre 2019

CTE – 035M
C.P. – P.L. 44
Changements
climatiques

Alain Bonnier
Ph.D. physique
Membre du *Club des Bâtisseurs* de la *Coalition Avenir Québec*

Reynald Du Berger,
Professeur retraité de géophysique, *Université du Québec à Chicoutimi*
Membre du comité scientifique de l'*Association française des climato-réalistes*

Marc A. Vallée,
Ph.D. géophysique

Jacques Brassard,
Ministre de l'Environnement du Québec (1994)

Hortense Côté,
M.Sc. géologie

Jean Du Berger,
Ingénieur retraité, Bell Canada

Claude Duplessis,
Ingénieur en géologie

Robert Ledoux,
Ph.D. Professeur retraité de géologie, Université Laval

Avec la collaboration de
Christian Gerondeau
Ingénieur polytechnicien,
Signataire de la *Déclaration mondiale des scientifiques sur le climat*,
Membre du comité scientifique de l'*Association française des climato-réalistes*,
Auteur de nombreux ouvrages sur le climat dont
« *Climat : La grande manipulation* », L'ARTILLEUR 2016.

Table

1.	Le GIEC	3
2.	Le GIEC, revu et corrigé par le GINEC	3
3.	L'urgence climatique est un leurre	4
4.	Il n'y a pas d'urgence climatique	6
5.	Déclaration mondiale des scientifiques sur le climat	7
6.	La pétition demandant aux États-Unis de quitter l'<i>Accord de Paris</i>	8
7.	Il est irréaliste d'espérer stopper le réchauffement climatique avec la tarification du carbone selon l'<i>Agence internationale de l'énergie</i>	10
8.	Quelle sera l'augmentation de la température globale imputable à l'augmentation de la concentration atmosphérique de CO₂ ?	12
9.	Cachez cette pause climatique que je ne saurais voir !	15
10.	Rien n'est plus vert que le CO₂!	19
11.	La pertinence des actions à poser concernant le climat	21
12.	Le gaspillage éhonté de notre argent par le Fonds Vert	23
13.	La bourse du carbone appauvrit le Québec	25
14.	L'électrification du Québec : pour des raisons économiques d'abord	26
15.	La production éventuelle d'énergie fossile au Québec	27
16.	Loi visant principalement la gouvernance efficace <i>de mesures d'adaptation</i> aux changements climatiques et à favoriser l'électrification	28
17.	Nos recommandations	30
	Profil des auteurs	32

Pour citer ce mémoire :

Alain Bonnier, Reynald Du Berger, Marc A. Vallée *et al.*

« *Projet de loi n° 44: Une lutte irréaliste contre les changements climatiques* »,

Mémoire soumis par des Signataires québécois de la *Déclaration mondiale des scientifiques sur le climat*, Janvier 2020

1. Le GIEC

« Le GIEC n'a rien d'un organisme technique et encore moins scientifique, contrairement à ce qu'il prétend affirmer. C'est une structure fondée sur le modèle de l'ONU, à caractère administratif et politique, et dont le rôle est de représenter le point de vue des gouvernements qui la composent, comme l'indique clairement le vocable 'intergouvernemental' (et non 'international') qui figure dans son titre. »^[1]

« La structure centrale qui gère le GIEC, son Bureau, est composé en quasi totalité de personnes qui ne sont en rien des experts du climat et n'y connaissent rien. (...) N'ayant aucun expert en propre, le GIEC doit avoir recours à des experts de l'extérieur, qui sont choisis et mandatés par son Bureau, et dont les travaux donnent lieu à des rapports dont les conclusions sont soumis au vote d'une Assemblée générale composée des représentants des 194 gouvernements qui composent le GIEC. Il est inutile de dire que ceux qui votent en connaissent encore moins que les membres du Bureau du GIEC. »^[2]

2. Le GIEC, revu et corrigé par le GINEC

Voyant l'orientation idéologique et politique que prenait le GIEC, un nouveau Groupe de scientifiques s'est formé, en 2008, sous le nom de NIPCC, acronyme de «Nongovernmental International Panel on Climate Change» dans le but d'analyser les travaux du GIEC de même que d'autres études scientifiques publiées dans le monde, mais écartées par le GIEC. (Il n'y a pas de nom officiel en français pour « NIPCC », qu'on pourrait traduire par « **GINEC** », pour « **Groupe International Nongouvernemental sur l'Évolution du Climat** ».) Le travail agrégé des scientifiques du GINEC depuis 2008 conclut — en contradiction avec le GIEC — que les émissions anthropiques de GES ne conduiront pas à un réchauffement planétaire dangereux, ni même à un changement climatique dommageable. Au contraire, une augmentation de température globale de quelques degrés résultant d'une augmentation du CO₂ atmosphérique ne peut qu'être bénéfique pour la vie sur Terre.

Pour le bénéfice de tous ceux qui croient encore que la science endosse les positions alarmistes du GIEC avec ses solutions illusoire, nous présentons tout de suite 3 320 références d'articles récents, publiés dans des revues internationales à comité de lecture, récusant tout alarmisme climatique et supportant une position climato-réaliste qui va carrément à l'encontre du GIEC. Comme la liste serait trop longue à publier au complet, nous vous renvoyons plutôt ci-dessous aux huit sites suivants qui en ont fait une compilation exhaustive, accompagnée souvent d'un résumé explicite de chaque article.

1350 références d'articles climato-réalistes jusqu'en 2014 :	http://www.populartechnology.net/2009/10/peer-reviewed-papers-supporting.html
282 références d'articles climato-réalistes en 2015 :	https://notrickszone.com/250-skeptic-papers-from-2015/
500 références d'articles climato-réalistes en 2016 :	https://notrickszone.com/2017/01/02/crumbling-consensus-500-scientific-papers-published-in-2016-support-a-skeptical-position-on-climate-alarm/
485 références d'articles climato-réalistes en 2017 :	https://notrickszone.com/2018/01/04/485-scientific-papers-published-in-2017-support-a-skeptical-position-on-climate-alarm/
503 références d'articles climato-réalistes en 2018, dont 189 ici :	https://notrickszone.com/skeptic-papers-2018-1/
153 ici :	https://notrickszone.com/skeptic-papers-2018-2/
et 161 ici :	https://notrickszone.com/skeptic-papers-2018-3/
200+ références d'articles climato-réalistes en 2019 (5 premiers mois)	https://notrickszone.com/2019/06/17/consensus-200-new-2019-papers-support-a-skeptical-position-on-climate-alarmism/

^[1] Christian Gerondeau, *Climat: La grande manipulation*, Édition l'ARTILLEUR 2016, p 41

^[2] *ibid.* p42-43

3. L'urgence climatique est un leurre

Pour ceux qui n'auraient pas le temps de consulter la totalité de ces 3320 articles scientifiques, nous suggérons alors le dernier livre « *L'urgence climatique est un leurre, Prévenir un gâchis économique gigantesque* » du physicien François Gervais, professeur émérite à l'Université de Tours, et expert *reviewer* du rapport AR5 du GIEC, bien placé par conséquent pour constater que le GIEC est loin de respecter le consensus scientifique sur le climat. Vous y trouverez un excellent compte-rendu de l'état de la science sur la question du climat, appuyé par des centaines d'études parues dans des revues scientifiques avec comité de lecture.

C'est ce livre que le physicien Alain Bonnier a brandi devant Dominic Champagne lors du dernier Conseil général de la CAQ en mai 2019 pour lui rappeler que l'alarmisme du GIEC n'a aucun fondement scientifique.



Le physicien Alain Bonnier brandissant le livre « *L'urgence climatique est un leurre* » devant Dominic Champagne, au Conseil général de la CAQ, le 25 mai dernier.

Images tirées du téléjournal de Radio-Canada du 25 mai 2019

La lecture de ce livre devrait même être obligatoire pour tous les journalistes et éditorialistes qui couvrent la question des changements climatiques.

Ça leur éviterait de dire des sottises.

Elle devrait être obligatoire également dans les officines des Ministères de l'Environnement à Québec et à Ottawa.

Ça leur éviterait de faire des bêtises.

Comme, par exemple, dilapider notre argent dans une illusoire « lutte aux changements climatiques »...

C'est d'ailleurs le livre qu'Alain Bonnier a eu l'occasion d'offrir au Premier ministre du Québec le 2 juin dernier lors d'une rencontre des militants de la CAQ à St-Eustache.

Le livre offert était accompagné de la lettre ci-dessous.

Laval, le 2 juin 2019

Monsieur François Legault,
Premier ministre du Québec,

Monsieur,

Il me fait plaisir de vous offrir ce livre du physicien français François Gervais, intitulé « *L'urgence climatique est un leurre* » avec en sous-titre « *Prévenir un gâchis économique gigantesque* ».

C'est le livre que j'ai brandi devant le militant écologiste Dominic Champagne, samedi dernier, lors du dernier Conseil général de la CAQ et qui a fait la scène d'ouverture du bulletin de nouvelles de Radio-Canada le 25 mai dernier.

Ce livre présente le savoir agrégé de 3 120 publications scientifiques à comité de lecture. Il démontre que l'alarmisme du GIEC est non fondé scientifiquement.

Je me doute bien qu'avec votre emploi du temps, vous n'aurez pas le temps de le lire, mais si vous avez près de vous quelques conseillers scientifiques sur la question du climat qui croient encore qu'il est urgent de réduire nos émissions de CO₂ pour « sauver la planète », il est alors urgent de leur faire lire ce livre.

Ça évitera peut-être qu'ils vous donnent des conseils nuisibles à l'économie du Québec et à son environnement.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir toute information relative au climat ou vous mettre en contact avec les plus grandes sommités scientifiques mondiales sur la question du climat.

Avec mes respects,

A handwritten signature in blue ink that reads "Alain Bonnier".

Alain Bonnier, docteur en physique
Membre du Club des Bâtisseurs de la Coalition Avenir Québec
Comté des Mille-Isles

P.S. Je suggère que vous portiez ce livre à l'attention non seulement des conseillers du Ministère de l'Environnement — qui me semblent plutôt pencher du côté de l'alarmisme du GIEC — mais également aux conseillers des Ministères à vocation économique (Finance, Économie et Innovation, Énergie et Ressources naturelles, etc.) habitués à faire des calculs et à avoir les deux pieds sur terre.

4. Il n'y a pas d'urgence climatique

Une *Déclaration mondiale de scientifiques sur le climat* a été préparée récemment par un réseau mondial de scientifiques et de professionnels, provenant de 35 pays.

Plus de 800 d'entre eux l'ont signée jusqu'à maintenant, dont le Prix Nobel de physique, Ivar Giaever ainsi que l'éminent physicien Richard Lindzen, du MIT.

Les signataires du présent mémoire se sont tous faits l'honneur de signer également cette *Déclaration*.

(On trouvera la liste complète des signataires sur le site : <https://clintel.org/world-climate-declaration/>)

Cette *Déclaration* a été déposée officiellement à l'ONU, à New York, en septembre 2019 ainsi qu'à la Commission européenne, à Bruxelles, en novembre 2019.

La lettre d'introduction à l'ONU se lisait comme suit :

António Guterres, *Secrétaire général des Nations Unies* ,
Patricia Espinosa Cantellano, *Secrétaire exécutive*,
de la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*,

Vos Excellences,

Il n'y a pas d'urgence climatique.

Les sciences du climat se doivent d'être moins politisées, tandis que la politique climatique se doit d'être davantage scientifique.

Les scientifiques doivent aborder de façon ouverte les incertitudes et les exagérations dans leurs prévisions d'un réchauffement planétaire, et les dirigeants politiques doivent évaluer de façon dépassionnée les bénéfices réels et les coûts envisagés à l'adaptation au réchauffement climatique, ainsi que les coûts réels et les bénéfices envisagés de l'atténuation.

Et que dit cette *Déclaration* ?

5. Déclaration mondiale des scientifiques sur le climat

Cette *Déclaration* a été déposée officiellement à l'ONU à New York, en septembre 2019 ainsi qu'à la Commission européenne à Bruxelles, en novembre 2019

Des facteurs naturels aussi bien qu'anthropiques provoquent un réchauffement

Les archives géologiques révèlent que le climat terrestre varie depuis que la planète existe, avec des phases naturelles froides et chaudes. Le *Petit Âge glaciaire* n'a pris fin que tout récemment, vers 1850. Il n'est donc pas étonnant que nous vivions aujourd'hui une période de réchauffement.

Le réchauffement est beaucoup plus lent que prévu

Le monde s'est réchauffé à un rythme inférieur à la moitié de ce qui était initialement prévu, et inférieur à la moitié de ce à quoi on pouvait s'attendre en se fondant sur le forçage anthropique net et le déséquilibre radiatif. Cela nous indique que nous sommes bien loin de comprendre le changement climatique.

La politique climatique s'appuie sur des modèles inadéquats

Les modèles climatiques présentent de nombreuses lacunes, et ne sont guère exploitables en tant qu'outils décisionnels. De plus, ils exagèrent probablement les effets des gaz à effet de serre tels que le CO₂. Enfin, ils ignorent le fait qu'enrichir l'atmosphère en CO₂ est bénéfique.

Le CO₂ est l'aliment des plantes, le fondement de toute vie sur Terre

Le CO₂ n'est pas un polluant. Il est essentiel à toute la vie sur Terre. La photosynthèse est un bienfait. Davantage de CO₂ est une bonne chose pour la nature, cela fait verdier la Terre : le CO₂ supplémentaire dans l'air a favorisé un accroissement de la biomasse végétale mondiale.

Le réchauffement climatique n'a pas provoqué davantage de catastrophes naturelles

Il n'y a aucune preuve statistique que le réchauffement climatique intensifie les ouragans, les inondations, les sécheresses ou autres catastrophes naturelles analogues, ni qu'il les rendrait plus fréquentes. En revanche, les mesures d'atténuation du CO₂ sont, elles, aussi dévastatrices que coûteuses. Ainsi, les éoliennes tuent les oiseaux et les chauves-souris, et les plantations d'huile de palme détruisent la biodiversité des forêts tropicales. Il est par ailleurs bon pour l'agriculture, accroissant les rendements des récoltes dans le monde entier.

L'action politique doit respecter les réalités scientifiques et économiques

Il n'y a pas d'urgence climatique. Il n'y a donc aucune raison de s'affoler et de s'alarmer. Nous nous opposons fermement à la politique néfaste et irréaliste de neutralité carbone proposée pour 2050. En attendant que de meilleures approches voient le jour, ce qui se produira certainement, nous avons amplement le temps de réfléchir et de nous adapter. L'objectif de la politique internationale doit être de fournir une énergie fiable et bon marché, de façon permanente, et dans le monde entier.

6. La pétition demandant aux États-Unis de quitter l'*Accord de Paris*

En février 2017, le physicien Richard Lindzen, professeur émérite au M.I.T., a présenté au Président Donald Trump une pétition signée par plus de 300 scientifiques de renom, lui recommandant de retirer les États-Unis de l'*Accord de Paris sur le climat*. (Nonobstant l'opinion que l'on peut avoir sur Donald Trump, n'oublions pas que les États-Unis forment la plus grande puissance scientifique du monde. Près de la moitié des Prix Nobel de physique, de chimie ou d'économie dans le monde, sont américains. Il y a donc sûrement parmi ceux-ci des scientifiques en mesure de conseiller adéquatement le Président sur la question du climat.)

Cette pétition est historique puisqu'elle est à l'origine de la décision, annoncée officiellement le 1^{er} juin 2017, de retirer les États-Unis de l'*Accord de Paris*. Ce retrait prendra effet en novembre 2020.

La version originale de cette pétition se trouve sur le site web : <https://cloudup.com/iHcBpTDmCNu>

On trouvera ci-dessous le libellé de cette pétition suivie, à la page suivante, de la traduction française de la lettre que Richard Lindzen a adressée au Président Trump.

PETITION

We urge the United States government, and others, to withdraw from the *United Nations Framework Convention on Climate Change* (UNFCCC).

We support reasonable and cost-effective environmental protection.

But carbon dioxide, the target of the UNFCCC is not a pollutant but a major benefit to agriculture and other life on Earth.

Observations since the UNFCCC was written 25 years ago show that warming from increased atmospheric CO₂ will be benign -- much less than initial model predictions.

PÉTITION

Nous exhortons le gouvernement des États-Unis et celui des autres pays, à se retirer de la *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques* (CCNUCC).

Nous appuyons toute mesure de protection de l'environnement qui serait raisonnable et rentable.

Mais le gaz carbonique, cible de la CCNUCC, n'est pas un polluant mais un bienfait majeur pour l'agriculture et la vie sur Terre.

Les observations depuis que la CCNUCC a été créée il y a 25 ans, montrent que le réchauffement dû à une augmentation du CO₂ atmosphérique sera bénin — de beaucoup inférieur aux prédictions initiales des modèles.

Président Donald Trump
White House
Washington, DC

Monsieur le Président,

Des citoyens des États-Unis et des admirateurs de l'Amérique ailleurs dans le monde, appuient votre promesse électorale de porter un jugement de sens commun sur les accords internationaux portant sur l'environnement, qu'ils soient déjà en vigueur ou proposés.

En quelques semaines, plus de 300 éminents scientifiques et autres personnes qualifiées, de partout dans le monde, ont signé la pétition ci-dessous, vous exhortant de vous retirer de la malavisée *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques* (CCNUCC). D'autres signataires s'y ajoutent à chaque jour.

Nous demandons au gouvernement américain, et aux autres gouvernements, de changer le cours d'un accord international caduc qui vise à soumettre certains GES mineurs — le dioxyde de carbone (CO₂) surtout — à une réglementation drastique.

Depuis 2009, le gouvernement des États-Unis et les autres gouvernements ont entrepris des actions concernant le climat qui ne sont pas justifiées scientifiquement et qui ont déjà causé, et qui continueront de causer de sérieux dommages sociaux et économiques — sans aucuns bénéfices environnementaux.

Alors que nous appuyons des mesures qui soient efficaces, abordables, raisonnables et directes à l'encontre des polluants environnementaux conventionnels, le dioxyde de carbone n'est pas un polluant.

Au contraire, il apparaît évident qu'une augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère améliore les rendements agricoles et est utile aux autres plantes qui nourrissent la vie. C'est la nourriture de la vie et non un poison. Restreindre l'accès aux énergies fossiles a un effet très négatif sur le bien-être des humains dans le monde entier. C'est condamner plus de 4 milliards de personnes vivant présentement dans des pays sous-développés à rester dans la pauvreté.

Il est particulièrement important que les membres de votre équipe administrative portent une attention particulière à des gens comme les signataires de cette pétition, qui ont la formation requise pour évaluer la réalité du climat, et pour donner de judicieux conseils.

Les discussions sur le climat ont longtemps constitué des débats politiques — pas des discussions scientifiques — à savoir qui des citoyens ou des bureaucrates devaient contrôler l'énergie, les ressources naturelles et autres biens.

Rejeter une réglementation inutile aide les Américains, et peut être fait de façon à protéger en même temps la propreté de l'air et de l'eau tel que vous l'avez promis.

Avec respect,

Dr. Richard Lindzen
Professeur Émérite de Sciences atmosphériques
Massachusetts Institute of Technology

Attachée aux présentes : La pétition pour le retrait de la *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques* (CCNUCC).

7. Il est irréaliste d'espérer stopper le réchauffement climatique avec la tarification du carbone selon l'Agence internationale de l'énergie

« Les experts s'entendent pour dire que la tarification du carbone est un moyen très efficace pour stopper le réchauffement climatique, l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) soutient la création d'une taxe sur le carbone. » Brigitte Alepin, Lyne Latulippe et Louise Otis, respectivement auteure, professeure à l'Université de Sherbrooke et présidente du Tribunal administratif de l'OCDE, dans LaPresse+ du 11 décembre 2019

On peut comprendre en effet que la tarification du carbone soit un bon moyen de réduire les émissions de CO₂. Mais il est irréaliste de faire croire que cette tarification permettra de réduire suffisamment les émissions de CO₂ pour parvenir à « *stopper le réchauffement climatique* ».

Ce n'est pas nous qui le disons. C'est l'OCDE elle-même! Par le biais de son agence, l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Et son rapport annuel — le *World Energy Outlook 2019* — qui présente une prospective de l'énergie jusqu'en 2040. Partant de la situation en 2018 où les émissions de CO₂ s'élevaient à 33,2 Gt, le *WEO 2019*, analyse trois scénarios :

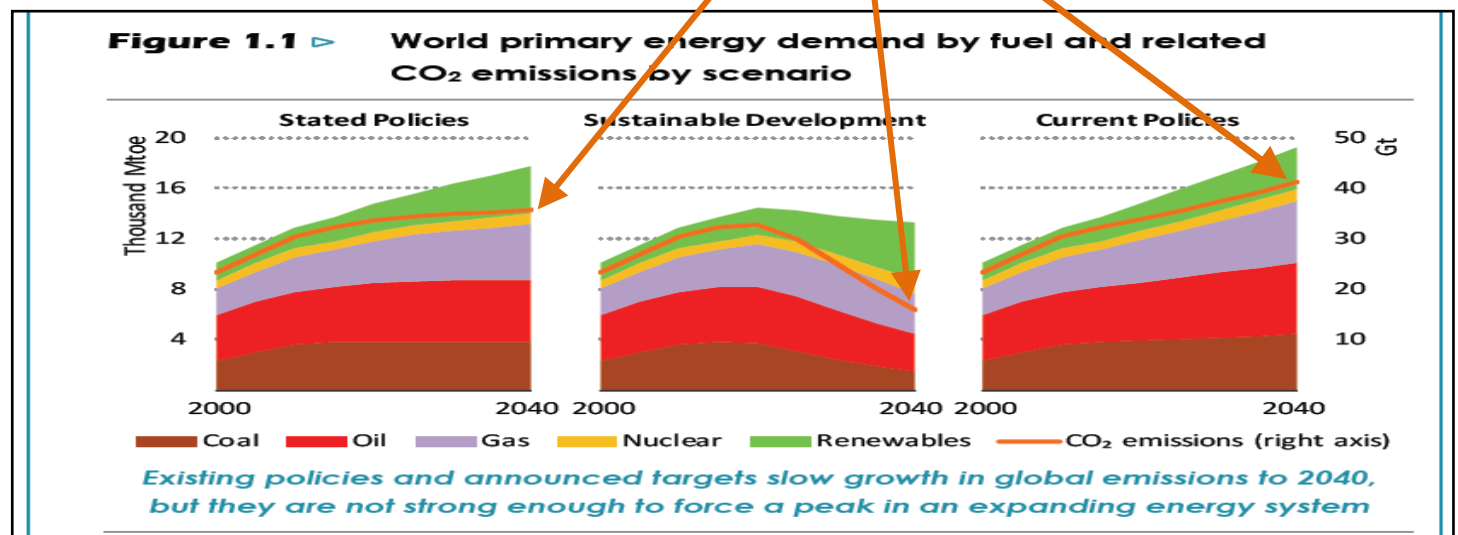
Le scénario **Politiques actuelles** (*Current Policies*) illustre ce qui se produit si le monde poursuit sa trajectoire actuelle, sans adoption de mesures supplémentaires ultérieures. Suivant ce scénario, les émissions de CO₂ devraient s'élever à 41,3 Gt en 2040 pour une augmentation de 24%.

Le scénario **Politiques annoncées** (*Stated Policies*) va plus loin et intègre les intentions et objectifs politiques confirmés. Suivant ce scénario, les émissions de CO₂ devraient s'élever à 35,6 Gt en 2040 pour une augmentation de 7%.

Le scénario **Développement durable** (*Sustainable Development*) définit une trajectoire parfaitement conforme à l'Accord de Paris en contenant l'élévation de températures mondiales « nettement en dessous de 2°C ». Pour y arriver, il faudrait que les émissions de CO₂ se réduisent à 15,8 Gt en 2040, soit une diminution de 52% par rapport à 2018 !

Sachant qu'il est peu probable que les objectifs annoncés par les différents gouvernements soient atteints, il est donc extrêmement probable que les émissions de CO₂ se situeront quelque part en 2040 entre 35,6 et 41,3 Gt. L'expérience passée nous porte en fait à penser que ce sera plus proche de 41,3 que de 35,6 Gt... Dans ce contexte, le scénario *Développement durable* qui exige que les émissions soient réduites à 15,8 Gt pour espérer « *stopper le réchauffement climatique* », apparaît donc comme étant complètement irréaliste.

Tarification du carbone ou pas...



Source : *World Energy Outlook 2019*, p35

Comprendre nos scénarios

Le scénario « Politiques actuelles » illustre ce qui se produit si le monde poursuit sa trajectoire actuelle, sans adoption de mesures supplémentaires ultérieures. Dans ce scénario, la demande énergétique croît de 1,3 % par an jusqu'en 2040, l'essor de la demande de services énergétiques n'étant limité par aucun effort supplémentaire d'amélioration de l'efficacité énergétique. Si ce chiffre est bien inférieur à la croissance notable de 2,3 % enregistrée en 2018, il en résulte néanmoins une progression constante des émissions liées à l'énergie, ainsi qu'une pression accrue sur la plupart des aspects de la sécurité énergétique.

Le scénario « Politiques annoncées » va plus loin et intègre les intentions et objectifs politiques confirmés. Auparavant dénommé « Nouvelles politiques », ce scénario a été rebaptisé afin de souligner qu'il ne prend en compte que les initiatives politiques déjà annoncées et accompagnées de programmes précis. L'objectif est de *présenter un miroir face aux stratégies des décideurs politiques* et d'en illustrer les conséquences, non pas de deviner de quelle manière les priorités politiques vont évoluer à l'avenir.

Dans le scénario « Politiques annoncées », la demande énergétique croît de 1 % par an jusqu'en 2040. Les sources d'énergie bas carbone, en premier lieu le solaire photovoltaïque (PV), répondent à plus de la moitié de cette croissance et le gaz naturel, stimulé par la croissance des échanges de gaz naturel liquéfié (GNL), en représente un tiers. La demande de pétrole se stabilise dans les années 2030 et la consommation de charbon diminue légèrement. Certaines filières énergétiques, en particulier le secteur de l'électricité, font l'objet de transformations rapides. Plusieurs pays, notamment ceux aspirant à la neutralité carbone, procèdent à une véritable refonte de leur approvisionnement et de leur consommation. Néanmoins, l'essor des technologies bas carbone n'est pas suffisant pour compenser les effets de la croissance économique et démographique mondiale. Bien que la

hausse des émissions ralentisse dans ce scénario, en l'absence de pic avant 2040, les objectifs communs de développement durable demeurent hors de portée.

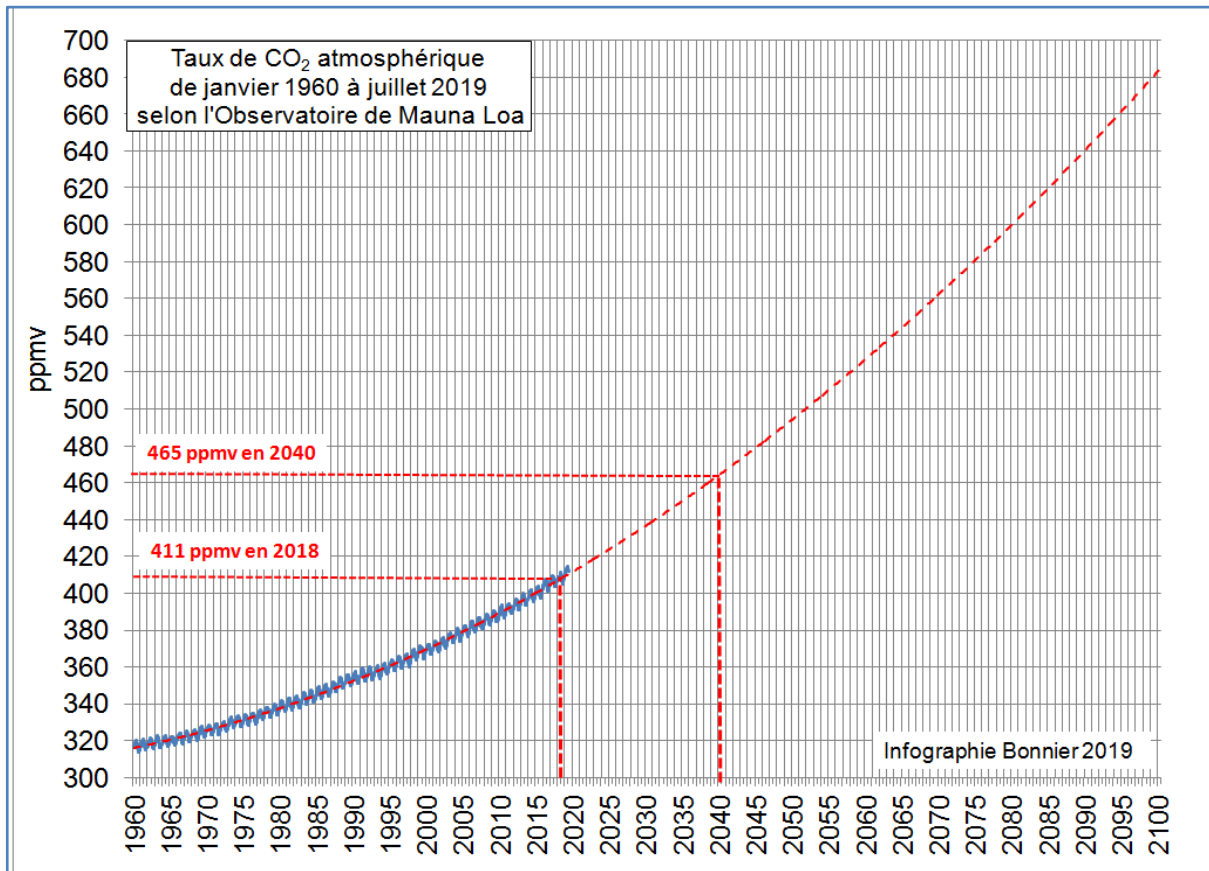
Le scénario « Développement durable » propose une trajectoire permettant d'atteindre pleinement les objectifs de développement durable relatifs à l'énergie, ce qui nécessite des mutations profondes et rapides à tous les niveaux du système énergétique. Ce scénario définit une trajectoire parfaitement conforme à l'Accord de Paris en contenant l'élévation des températures mondiales « nettement en dessous de 2° C [...] et en poursuivant l'action menée pour [les] limiter à 1,5° C ». Il satisfait également aux objectifs d'accès universel à l'énergie et d'amélioration de la qualité de l'air. Face à l'ampleur et la diversité des besoins énergétiques mondiaux, il n'existe pas de solution simple ou unique. Un large éventail de combustibles et technologies permettent d'assurer l'accès à tous à des services énergétiques performants et économiquement rentables, tout en conduisant à des réductions massives des émissions.

Il rights reserved.

8. Quelle sera l'augmentation de la température globale imputable à l'augmentation de la concentration atmosphérique de CO₂ ?

Plusieurs facteurs influent sur la température globale. Mais selon l'idéologie prônée par le GIEC, seuls les GES provenant de l'activité humaine seraient à considérer, dont le principal est le CO₂ (suivi de loin par le CH₄).

Quelle sera donc l'augmentation de la température globale imputable à l'augmentation prévue de la concentration atmosphérique de CO₂ ?



En dépit de tous les efforts de réduction d'émissions de CO₂ depuis le protocole de Kyoto signé en 1997, la concentration atmosphérique de CO₂, telle que mesurée par l'Observatoire de Mauna Loa, a continué inexorablement sa croissance parabolique. Cette concentration qui était de 411 ppmv (parties par million en volume) en juin 2018 devrait vraisemblablement atteindre 465 ppmv en juin 2040 si on se fie aux prévisions d'émissions de l'AIE selon son scénario le plus réaliste qui est celui des *Politiques actuelles*.

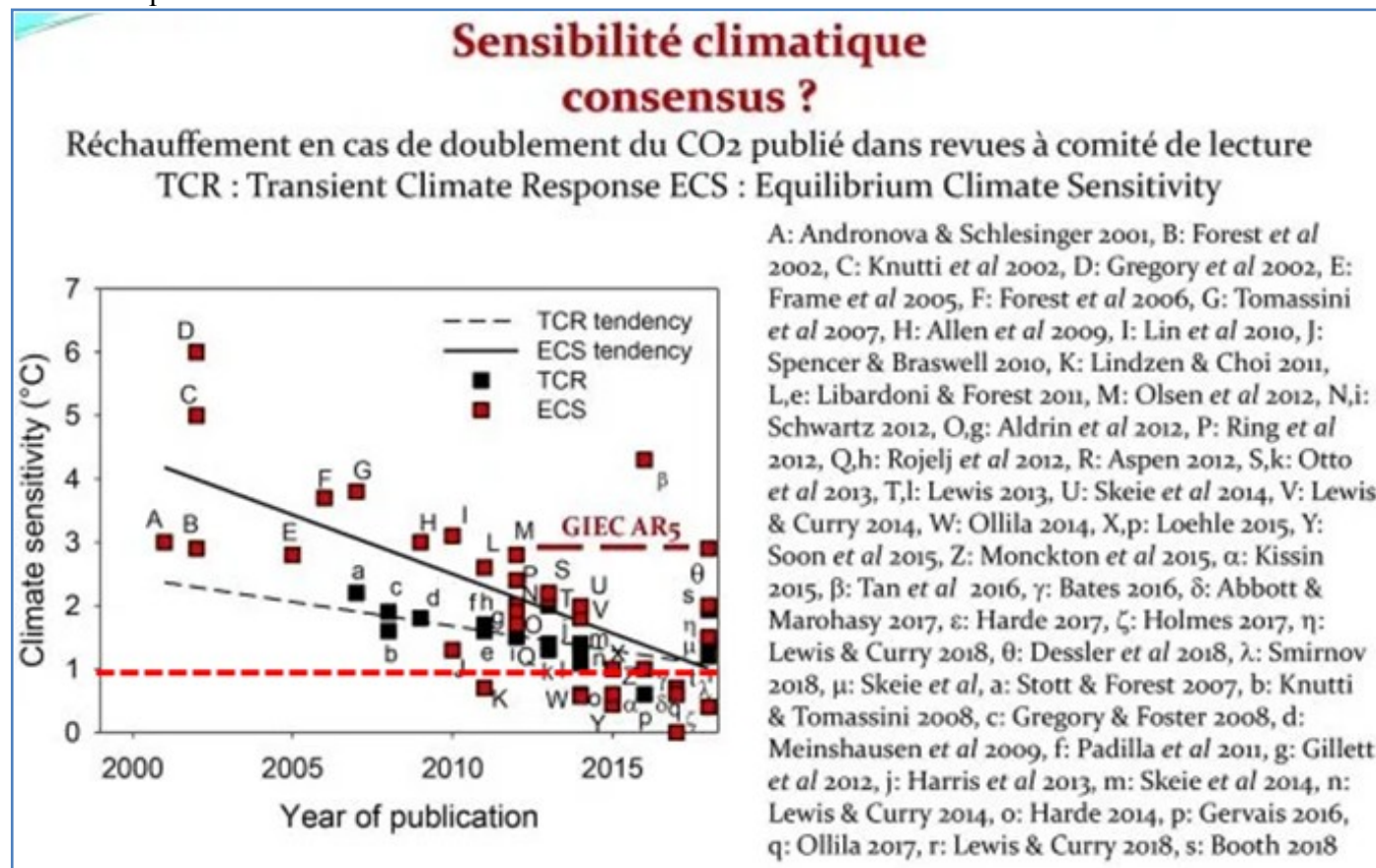
L'augmentation de température globale découlant d'une augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère, s'obtient facilement quand on connaît une quantité appelée la **sensibilité climatique** du CO₂. Cette quantité est définie comme étant l'augmentation de température ΔT qui résulterait d'un doublément de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère. On l'exprime mathématiquement par la formule suivante :

$$\Delta T = \tau \log_2 (C/C_0).$$

où τ est la *sensibilité climatique* du CO₂, $\log_2 (C/C_0)$ est le *logarithme en base 2* du ratio C/C_0 , C_0 étant la concentration de CO₂ dans l'atmosphère à un moment donné et C la concentration de CO₂ après un certain temps.

En 1883, Arrhénius avait estimé que la *sensibilité climatique* du CO₂ était égale à 5°C. Hansen, en 1988, avait aussi estimé qu'elle était de 5°C. Dans son 5^{ème} Rapport publié en 2014, le GIEC l'estimait comprise entre 1,5 et 4,5°C, pour une valeur moyenne de 3°C $\pm$ 1,5°C.

Mais compte tenu de son importance dans le débat entourant le réchauffement climatique, la détermination expérimentale de la *sensibilité climatique* du CO₂ a fait l'objet de nombreuses études ces dernières années. Et la plupart de ces études depuis 2000, tendent plutôt vers une valeur qui se situerait autour de 1°C ± 0,5°C, comme on peut le constater ci-dessous.



Source : Gervais, F., Anthropogenic CO₂ warming challenged by 60-year cycle. *Earth-science Review* **155**, 129-135

Quelle serait alors l'augmentation de température globale en 2040, qui serait imputable à l'augmentation de la teneur en CO₂ depuis 2018 ?

La teneur en CO₂ étant de 411 ppmv en 2018 et celle en 2040, vraisemblablement, de 465 ppmv, le ratio de concentration entre ces deux dates sera donc 465/411, soit 1,13. En prenant une sensibilité climatique de 1°C ± 0,5°C, l'augmentation de température ΔT qui en résultera serait donc :

$$\Delta T = (1^\circ\text{C} \pm 0,5^\circ\text{C}) \times \log_2(1,13) = \mathbf{0,2^\circ\text{C} \pm 0,1^\circ\text{C}}.$$

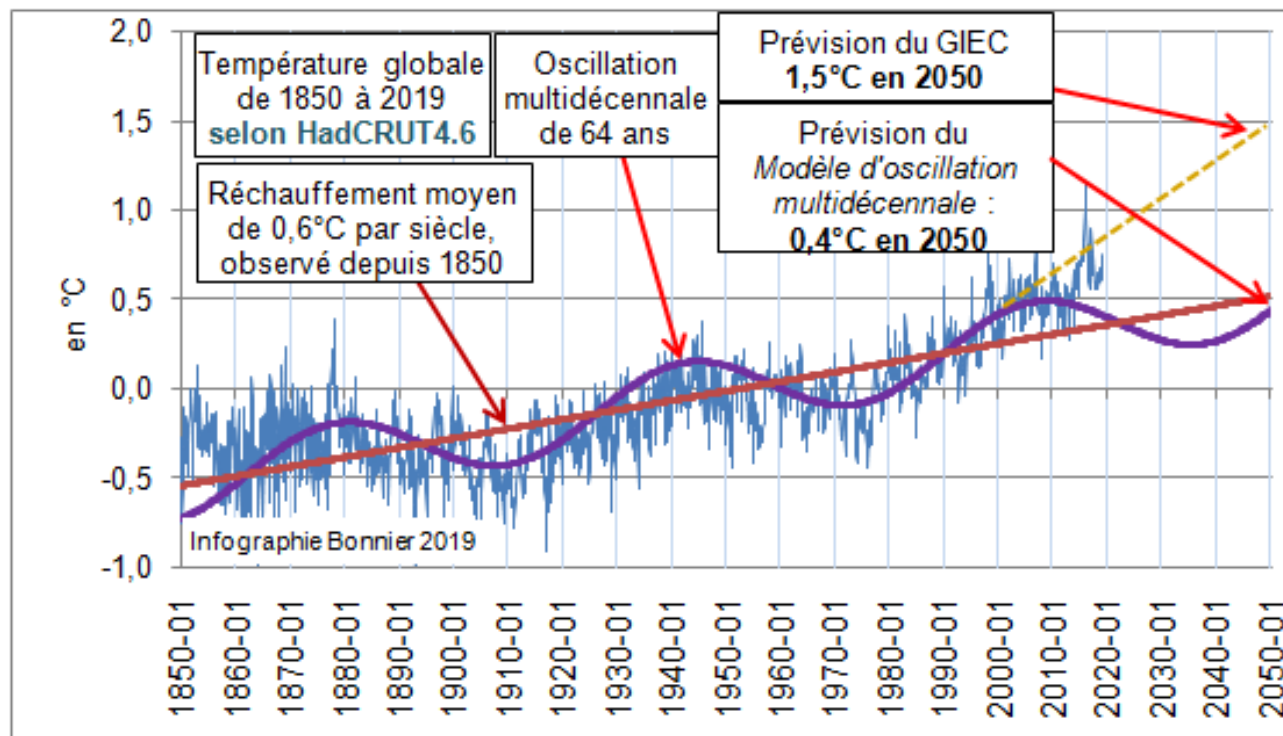
qui s'ajouterait au réchauffement de 0,9 °C observé depuis la fin du 19^{ème} siècle. Une aussi faible augmentation de la température passera complètement inaperçue et ne saurait avoir des conséquences catastrophiques.

Et si la teneur en CO₂ continue sa croissance parabolique *business as usual* jusqu'en 2100, elle devrait alors atteindre 680 ppmv. À ce moment-là, l'augmentation de température ΔT qui en résulterait serait :

$$\Delta T = (1^\circ\text{C} \pm 0,5^\circ\text{C}) \times \log_2(680/411) = \mathbf{0,7^\circ\text{C} \pm 0,3^\circ\text{C}}.$$

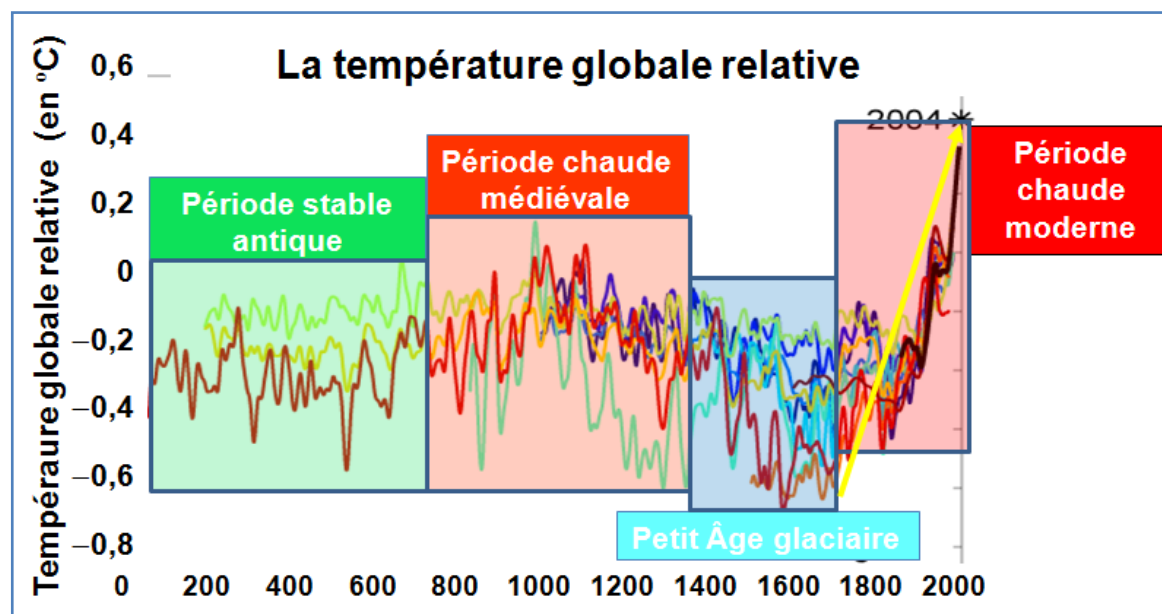
Ajoutée à l'augmentation de 0,9 °C observée depuis la fin du 19^{ème} siècle, on aurait donc, à la fin du 21^{ème} siècle, une augmentation de **1,6°C ± 0,3°C**. Soit moins que le 2°C qui est pourtant l'objectif visé par l'Accord de Paris! Et ce, sans tarification du carbone, ni aucune mesure coûteuse pour réduire les émissions de CO₂!

Cette évolution de la température d'ici la fin du siècle est compatible avec les prévisions que l'on peut tirer du *Modèle d'oscillation multidécennale* et de l'extrapolation de la droite de régression à travers les mesures de température globale de la série HadCRUT 4.6, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous.



Évolution de la température globale relative à la moyenne 1960-1990, selon HadCRUT4.6. La droite de régression à travers cette courbe montre un réchauffement moyen de 0,6°C par siècle observé depuis 1850. L'évolution de cette température est modulée par une oscillation multidécennale de 64 ans qui n'est pas corrélée avec les émissions de CO₂ qui ont connu une augmentation régulière durant cette période.

À noter, si on se fie aux reconstitutions de température globale depuis 2000 ans illustrées ci-dessous, que le réchauffement observé depuis 1850 par le *Met Office Hadley Center* a commencé bien avant 1850, soit plutôt vers l'an 1700, au sortir du *Petit âge glaciaire*, alors qu'on n'émettait pratiquement aucun GES....

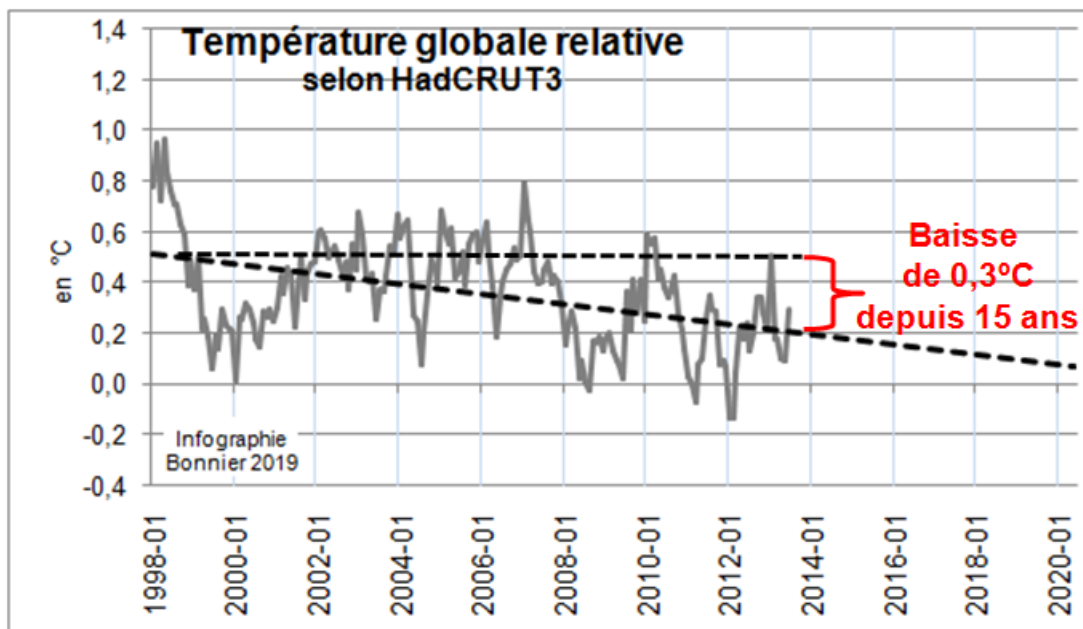


Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Optimum_climatique_médiéval

9. Cachez cette pause climatique que je ne saurais voir !

Après le pic de température provoqué par le *El Niño* de 1998, la température globale avait soudain cessé d'augmenter. Pire encore, quand on traçait une droite de régression à travers la courbe des températures globales observées par HadCRUT3, de janvier 1998 à juin 2013, on constatait même un refroidissement climatique de 0,3°C depuis 15 ans.

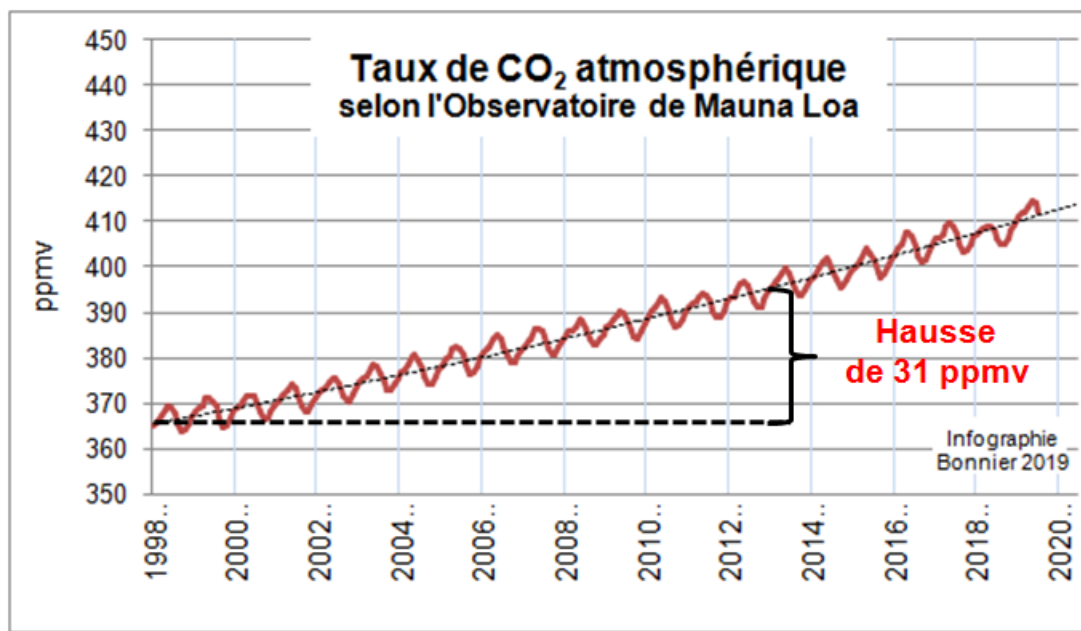
C'est beaucoup, quand on sait que durant tout le 20^e siècle, le réchauffement global n'avait été que de 0,7 °C.



Pourtant durant ce temps, le taux de CO₂ n'avait cessé d'augmenter passant inexorablement de 366 à 397 parties par million en volume (ppmv), entre 1998 et 2013, pour une hausse de 31 ppmv ou de 8% en 15 ans.

Les émissions *anthropiques* de CO₂ continuaient d'augmenter elles aussi, passant de 24 Gt en 1998, à 31 Gt en 2013 pour un grand total de 410 Gt envoyés en l'air par les humains pendant ces 15 années.

Alors que la température globale continuait quand même de baisser...



La thèse soutenue depuis 25 ans par le GIEC à l'effet que « *les émissions anthropiques de CO₂ font augmenter la température* », commençait à avoir de l'eau dans le gaz. Mais même encore en 2014, le GIEC n'osait pas trop l'admettre, allant même jusqu'à mentir dans son 5^{ème} Rapport, en soutenant que « *le taux de réchauffement a été réduit à 0,05 °C par décennie entre 1998 et 2012 contre 0,12 °C par décennie entre 1951 et 2012.* » alors qu'en fait, on l'a vu, la température avait baissé de 0,3°C durant tout ce temps !

Ce manque de réchauffement climatique était pourtant bien connu des climatologues, comme on peut le constater dans le courriel du climatologue Trenberth en 2009 : « *Nous ne pouvons pas expliquer le manque de réchauffement climatique présentement, et notre incapacité à l'expliquer est devenue une vraie farce.* »

Au GIEC et chez les écologistes, c'était également la consternation. Fallait-il admettre qu'on s'était trompé et perdre la face devant le monde entier ? Mais la *machine à propagande* était trop grosse à stopper.

Fallait trouver une autre solution...

Entre temps, on se rabattit sur un *Plan B* : Faute de réchauffement, et en attendant des jours meilleurs ... ou plus chauds, on parlera plutôt de « *changements climatiques* » au lieu de « *réchauffement climatique* ».

Sans préciser dans quel sens le climat changeait.

C'est moins compromettant.

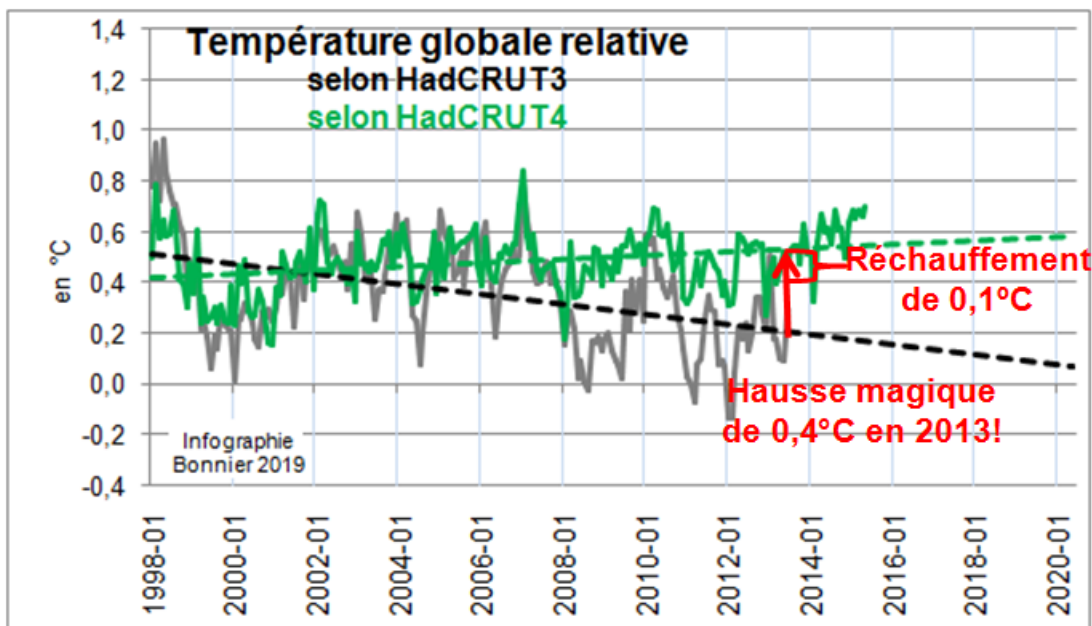
On ne peut pas se tromper avec ça : le climat a toujours changé depuis que le monde est monde.

Mais en 2013, le *Met Office Hadley Center* décidait finalement de « *corriger* » sa série *HadCRUT3* pour la remplacer par une nouvelle série appelée *HadCRUT4*.

Ce qui a eu pour heureux résultat de *hausser comme par magie* la température globale de près de 0,4°C en 2013!

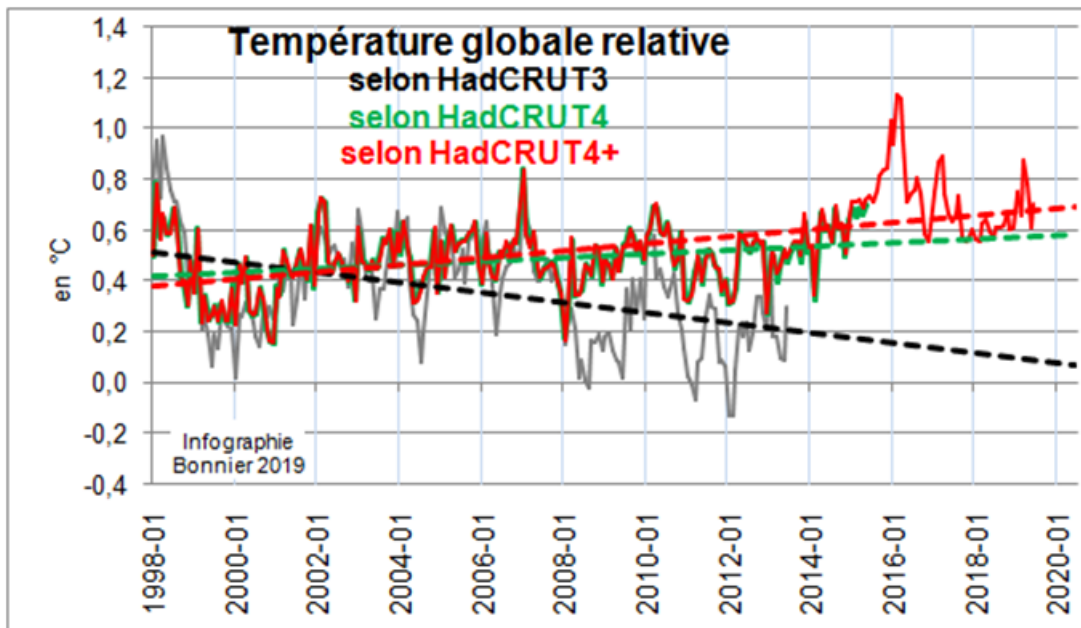
HadCRUT3 qui présentait un refroidissement moyen de 0,3°C entre 1998 et 2013, montrait maintenant avec *HadCRUT4* un léger réchauffement de 0,1°C.

C'est ainsi, en tripotant un peu les chiffres, qu'on est arrivé finalement à réchauffer la planète...



Mais au début 2015, quelques mois avant la 21^è Conférence des Parties à Paris (la COP21), ce léger réchauffement climatique semblait nettement insuffisant pour convaincre les pays participants à prendre des mesures drastiques pour stopper un réchauffement...qui était déjà pratiquement stoppé !

En juin 2015, le centre Hadley (en collusion avec le GISS et la NOAA) décida donc d'apporter une nouvelle « correction » à sa série HadCRUT4 (rebaptisée HadCRUT4+) en abaissant les températures de 1860-1870 et en élevant celles d'après 2010.



Cette « correction » a eu pour effet de relever encore un peu plus le réchauffement climatique.

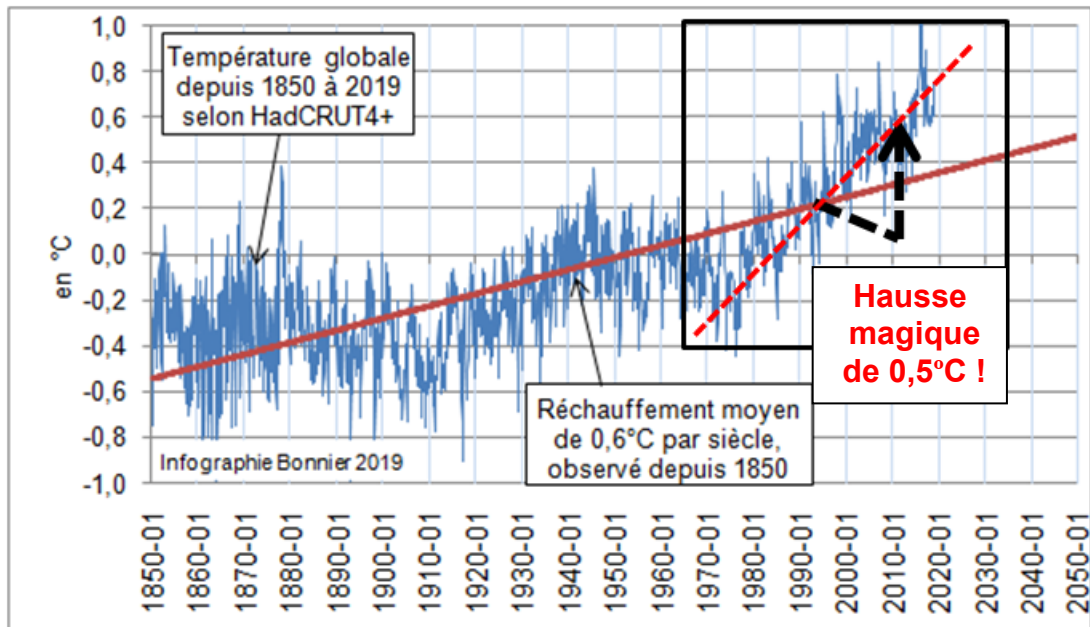
Juste à temps pour la Conférence de Paris de décembre 2015...

Au grand soulagement d'ailleurs des écologistes qui comptaient bien là dessus pour montrer qu'il fallait faire quelque chose pour « lutter » contre un réchauffement climatique ... enfin retrouvé !

On peut remarquer cependant, que cette « correction » a pour effet de présenter l'augmentation de température globale comme si elle était en progression constante depuis 1980.

On ne voit plus du tout la trace de cette satanée *pause climatique*!

Et on passe sous silence le fait que la température a été « corrigée » vers le haut de 0,5°C depuis 2013...



« Le réchauffement de la planète s'est arrêté naturellement il y a de cela plus de 16 ans », pouvait-on lire sur un grand panneau publicitaire montréalais en novembre 2014. Ce message érigé le long de l'autoroute 40 avait été payé par l'organisme *Friends of Science de Calgary*.

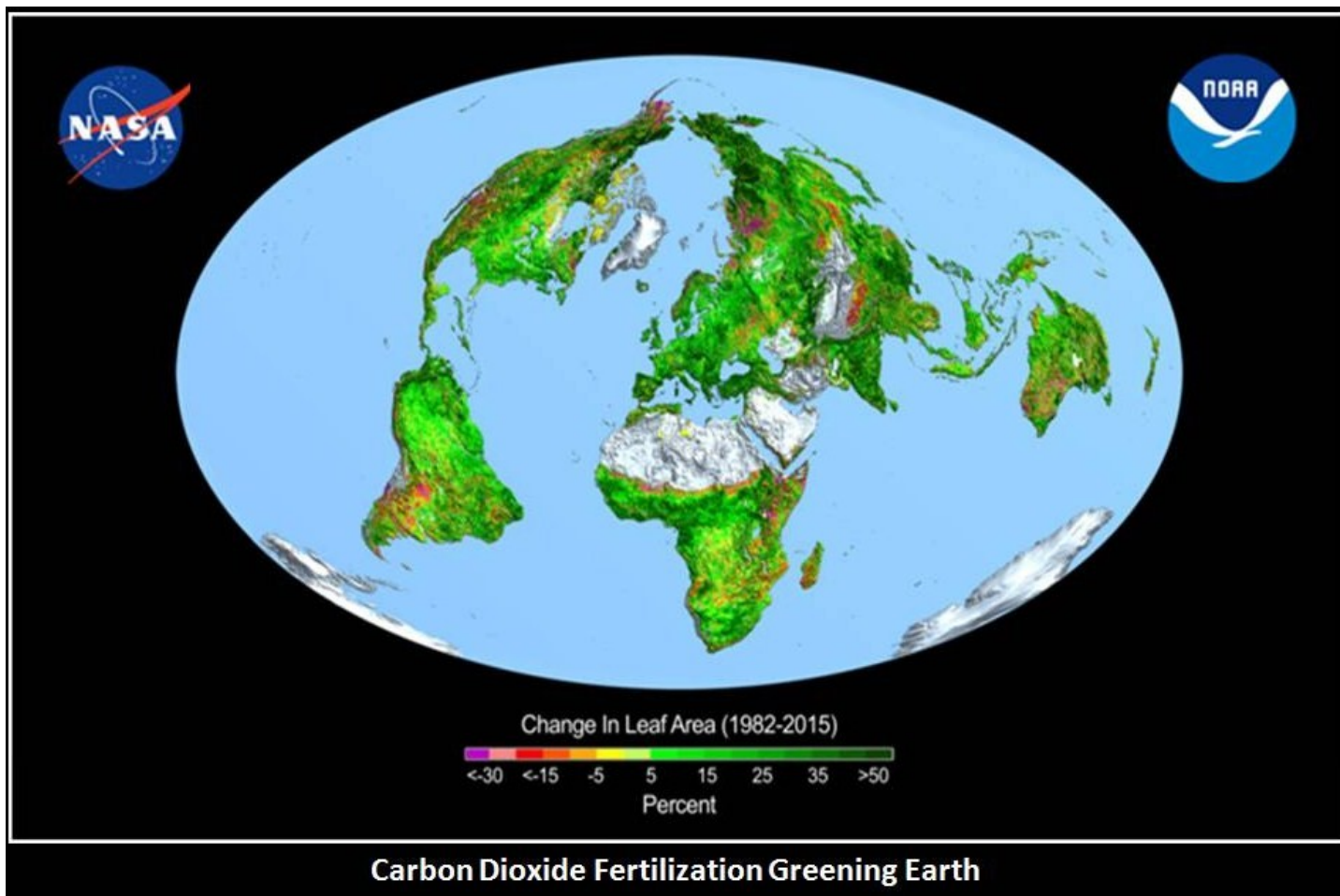
Mais cette idée d'un ralentissement du réchauffement climatique entre 1998 et 2014, souvent appelée hiatus, est définitivement morte, souligne le directeur général d'Ouranos dans *LaPresse+* du 31 décembre 2019. « *L'hiatus, on n'en parle plus du tout, parce que les cinq dernières années, c'est record après record* », dit Alain Bourque.

Bien sûr...

Inquiet d'avoir à fermer ses portes le 1er avril 2019, le consortium de recherche sur le climat Ouranos pourra poursuivre ses activités grâce à une subvention de 10,6 millions \$ du gouvernement du Québec...

Et pourra ainsi continuer de nous désinformer sans vergogne avec notre argent...

10. Rien n'est plus vert que le CO₂!



L'augmentation du CO₂ atmosphérique a un effet spectaculaire sur le verdissement de la planète !

Zhu et al. ont fait paraître en 2016 dans *Nature Climate Change* une étude surprenante, intitulée « *Greening of the Earth and its drivers* », entérinée ensuite par de nombreuses autres études et confirmée par la NASA et la NOAA. Voir : https://Zhu_et_al-2016-Nature_Climate_Change.pdf

C'est là une des plus grandes découvertes de notre temps concernant le climat, mais personne n'en parle.

Surtout pas le GIEC! Parce que cette découverte va complètement à l'encontre du message que le GIEC martèle depuis 30 ans à l'effet que le CO₂ serait néfaste pour le climat et qu'il faut donc absolument réduire nos émissions de CO₂.

C'est le contraire.

Le CO₂ est un bienfait pour la vie sur Terre !

À partir d'observations satellitaires couvrant toute la surface du globe, entre 1982 et 2009, Zhu et al. ont établi un indice de couverture végétale appelée *Leaf Area Index* (LAI) leur permettant de mesurer l'évolution du verdissement de la planète durant ces 27 années.

Leur étude montre une augmentation persistante de 25% à 50% du verdissement sur toute la surface du globe couverte par la végétation alors que moins de 5% de cette surface montre une diminution de la végétation.

Une analyse factorielle suggère que la fertilisation du CO₂ explique 70% de la tendance au verdissement observé, suivie par la sédimentation de l'azote (9%), le réchauffement climatique (8%) et le changement de la surface de végétation (4%).

L'accroissement du CO₂ atmosphérique résultant de nos émissions anthropiques depuis un siècle, ajouté au léger réchauffement de quelques dixièmes de degré que l'on observe maintenant depuis trois siècles a donc fortement favorisé ce verdissement.

Partie de 2500 ppmv, il y a 140 millions d'années, la concentration de CO₂ dans l'atmosphère a descendu progressivement jusqu'à 280 ppmv en 1850. Elle s'est ainsi approchée dangereusement du seuil minimum vital qu'on situe aux environs de 200 ppmv.

La plus grande extinction que la Terre a connu, celle du Permien-Trias survenue il y a 200 millions d'années, a vu la disparition de 95% de la vie marine et 70% des plantes et animaux. Cette Grande extinction a succédé à une période où le taux de CO₂ atmosphérique avait descendu aux alentours de 200 ppmv.

Nos émissions anthropiques de CO₂ depuis 1850 ont augmenté cette concentration à plus de 400 ppmv aujourd'hui et ont contribué à améliorer la végétation, la forestation, l'agriculture et toutes les formes de vie qui en dépendent.

Bref, mine de rien, nous avons probablement sauvé la vie sur Terre !

En recyclant dans l'atmosphère du carbone qui avait été exclu du cycle de vie après s'être retrouvé enfoui dans le sol, il y a quelques centaines de millions d'années, l'activité humaine, grâce à nos émissions de CO₂, fait donc une œuvre éminemment utile en remettant ce carbone dans l'atmosphère.

Mais ne comptons pas trop sur le GIEC pour nous en informer...

11. La pertinence des actions à poser concernant le climat

Comme bon nombre de scientifiques dans le monde, les soussignés sont d'avis que les cibles de réduction des émissions de CO₂ sont davantage motivées par le GIEC pour des raisons idéologiques ou politiques que scientifiques.

Avant de « viser la gouvernance efficace de la lutte aux changements climatiques » et d'y dépenser des milliards \$, n'y aurait-il pas lieu d'en vérifier la pertinence ? N'y aurait-il pas lieu de créer à cet effet un *Institut de la pertinence des actions à poser concernant le climat* un peu comme on le fait déjà concernant la pertinence des actes médicaux ?

Les émissions de GES (principalement du CO₂) s'élevaient à 78 Mt au Québec en 2017. Ce qui représente 0,2% des quelque 33 Gt émises mondialement cette année-là.

Les coûteux efforts de 3,3 milliards de dollars que le Québec a déjà dépensés depuis 2006 dans sa lutte irréaliste aux changements climatiques, ajoutés aux autres milliards de dollars supplémentaires que l'on envisage de dépenser encore dans les prochaines années, permettront tout au plus de soustraire à terme **0,0004°C** (vous avez bien lu : **quatre dix-millièmes de degré**) au réchauffement global prévu de moins de 1°C d'ici 2100 quand on extrapole le léger réchauffement d'environ 0,6°C par siècle observé depuis 1700.

Voilà qui revient cher le dix-millième de degré...

Prenons donc acte de la part insignifiante de nos émissions de CO₂ et de son effet dérisoire sur le climat. Et arrêtons de gaspiller l'argent des Québécois.

Avant que des « gilets jaunes » nous rappellent à l'ordre...

Dans son livre intitulé « *Climat : la grande manipulation* », publié chez L'ARTILLEUR en 2016, l'ingénieur polytechnicien français Christian Gerondeau disait ceci à la page 248, au sujet des politiques climatiques de la France:

Il reste à souhaiter que les dirigeants de notre pays (la France) soient parmi les premiers du continent européen à prendre conscience de la manipulation dont a été victime la planète depuis trente ans.

Pour se forger une opinion indépendante, il leur faudra d'abord écouter, non seulement les tenants de la version officielle qui ont jusqu'à présent été les seuls à avoir eu ce privilège et en conséquence accès aux médias, mais aussi ceux qui doutent. Ils constateront alors que figurent en France parmi ceux-ci des professeurs et des scientifiques bien plus titrés que ceux qui ont eu jusqu'à présent le monopole de la parole, connaissant parfaitement le dossier de surcroît, très pondéré et raisonnables enfin. (Voir par exemple « l'Association des climato-réalistes » <https://www.climato-realistes.fr/>.)

Le dossier climatique est capital pour l'avenir de notre pays par les conséquences qu'entraînent notre vision erronée des choses et l'obsession de vouloir à tout prix réduire nos émissions du CO₂ présenté comme la source du mal ou presque. Nous (la France) représentons moins de 1% des émissions mondiales (pour le Canada, c'est 2% et le Québec 0,2%) et la Chine, l'Inde et maintenant les États-Unis, qui sont au total à l'origine de 90% des émissions du globe ont clairement fait savoir qu'ils n'entendaient nullement se fixer la même contrainte et restreindre leur usage des hydrocarbures.

Non seulement nous nous trompons sur la nocivité du CO₂ mais, même si celle-ci existait, ce que nous faisons et ce que fait l'Europe (et le Québec) ne servirait à rien.

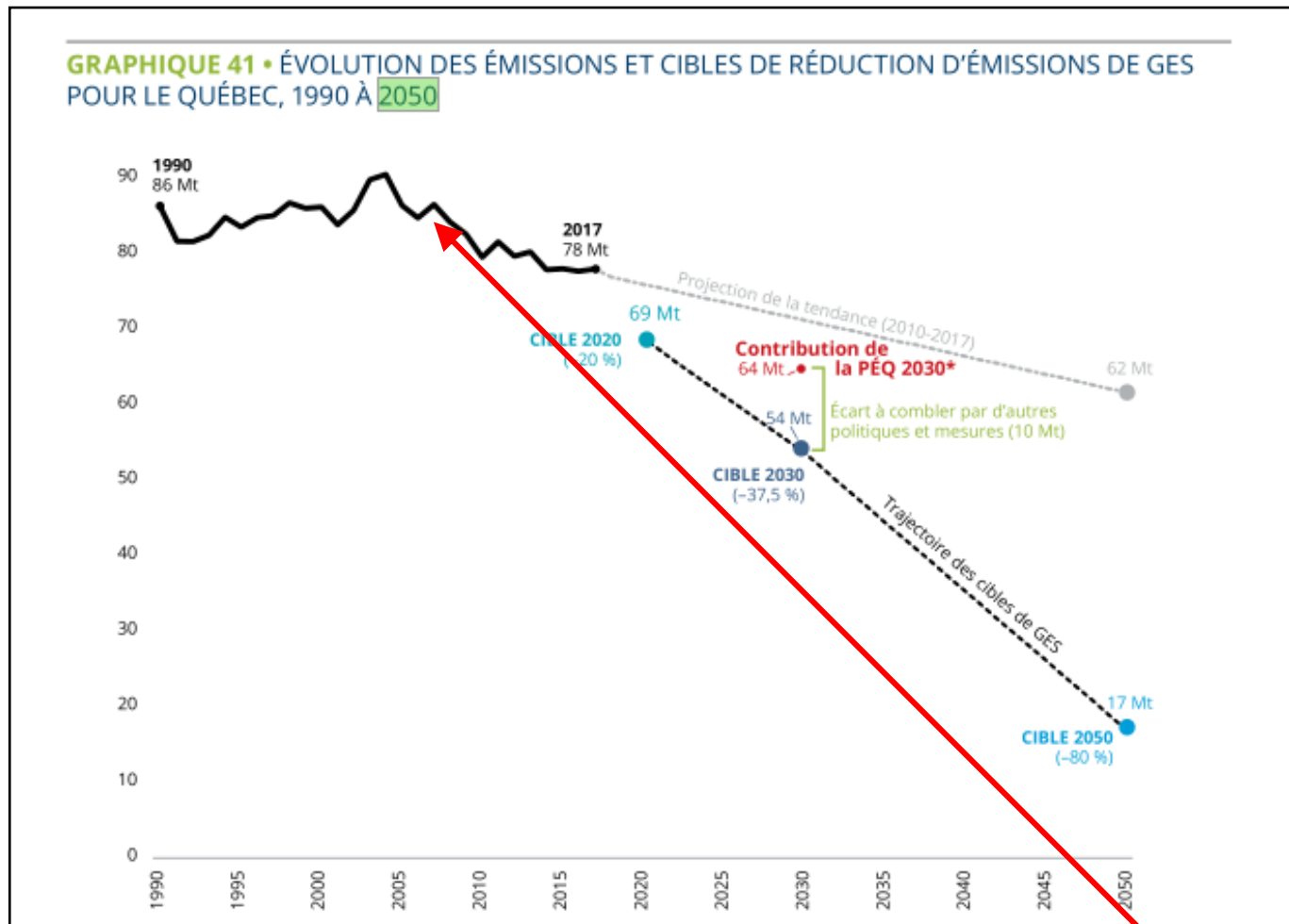
En bref, réduire nos émissions de CO₂ pour contrer les changements climatiques est à la fois

- a) **inutile**, (Même si tous les pays respectaient à la lettre la réduction de CO₂ à laquelle ils se sont engagés lors des Accords de Paris — ce qui est déjà utopique en soi — nous éviterions ainsi tout au plus en 2100, un "terrible" réchauffement supplémentaire de ... 0,2°C qui s'ajouterait au réchauffement « naturel » de quelque 0,5°C qu'on peut déjà extrapoler à partir des observations de température globale faites depuis 170 ans. Augmentation qui passera d'ailleurs complètement inaperçue dans 80 ans.)
- b) **ruineux**, (89 000 milliards de dollars, soit 19 milliards de dollars par jour (!) d'ici 2030, constituent le dernier chiffrage de la Banque Mondiale pour la « lutte » contre le réchauffement climatique, lutte parfaitement vaine et illusoire.)
- c) **injuste**, (La taxation du carbone pénalise plus durement les pauvres que les riches. La transition écologique qui se dit solidaire est en réalité régressive. Les biens qu'elle vise (l'électricité, les carburants, le logement, le transport) pèsent bien plus lourd dans le budget des pauvres que dans celui des riches, dans le budget des habitants des zones périphériques ou rurales que dans celui des métropoles. Augmenter le prix de ces biens c'est attaquer le niveau de vie de ces gens-là.
- c) et **stupide**. (Le CO₂ étant la nourriture des plantes, augmenter le CO₂ atmosphérique a pour effet d'augmenter les rendements agricoles et de régénérer les forêts. Réduire nos émissions de CO₂ revient par conséquent à lutter contre le verdissement de la planète. Et à lutter finalement contre... la vie sur Terre !)

12. Le gaspillage éhonté de notre argent par le Fonds Vert

La cible de 69 Gt visée par le Québec pour 2020 ne sera pas atteinte. Mais le Gouvernement conserve quand même le cap, contre tout bon sens, en maintenant la cible de 54 Mt visée pour 2030. Ce qui représenterait une réduction de plus de 30% par rapport à 2017, soit près de 3% par année.

Cette cible est non seulement irréaliste mais elle est complètement inutile comme nous venons de le voir.

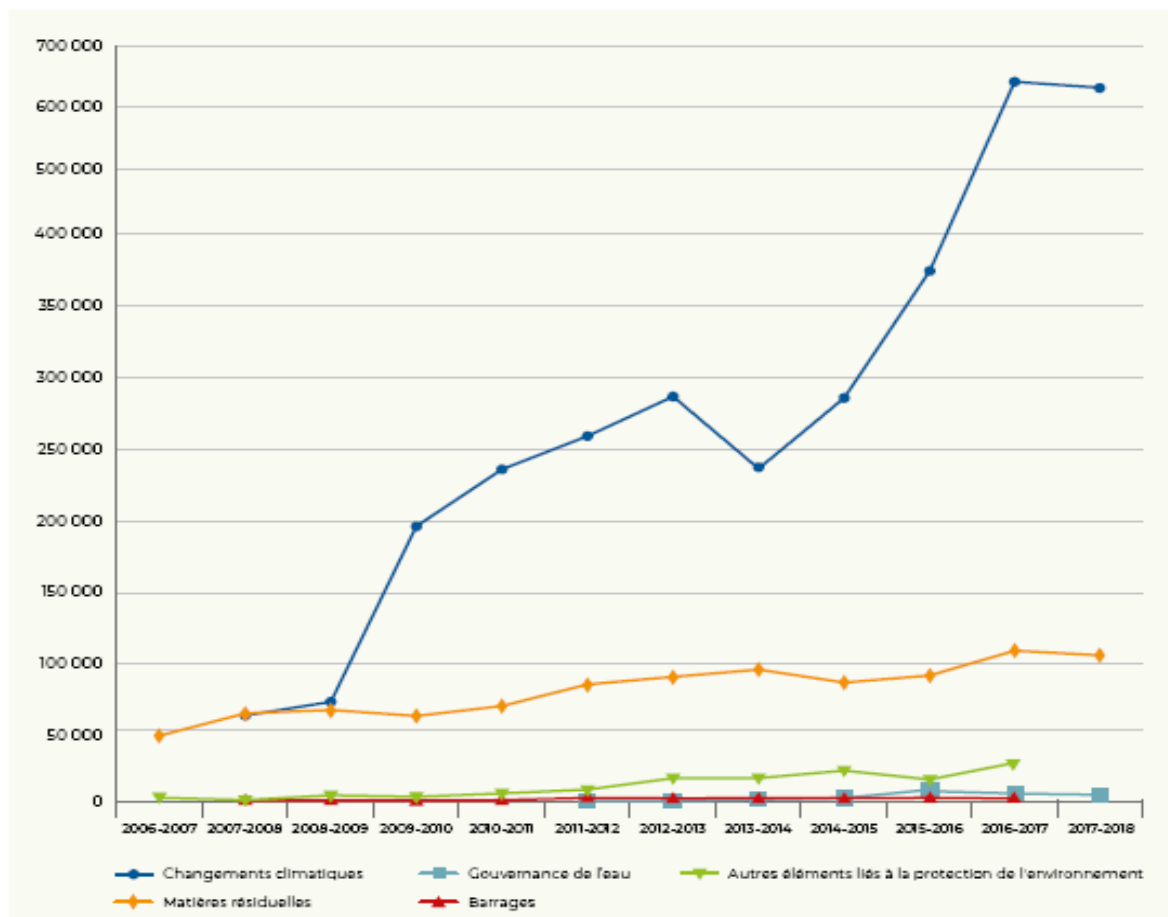


Source : État de l'énergie au Québec 2020, p49

Depuis la création du Fonds Vert, les émissions annuelles de GES au Québec sont passées de 85 Mt en 2006 à 78 Mt en 2017, pour une réduction cumulative totale d'environ 35 Mt. Ce qui représente 4,3% des 815 Mt de GES que le Québec a émis au total durant cette période.

Combien avons nous payé avec le Fonds Vert pour cette dérisoire réduction d'émission ?

Historique des dépenses relatives au Fonds vert par secteur d'activités (en milliers de dollars)



Source : Comptes du Fonds Vert 2017-2018, p14

Selon les *Comptes du Fonds Vert 2017-2018*, les dépenses cumulatives encourues de 2007 à 2018 affectées aux changements climatiques, se sont élevées à 3,3 milliards de \$. Ce qui représente 94\$ par tonne de GES que cette dépense a peut-être permis d'éviter. (Ce qui est déjà exorbitant si on compare au prix d'environ 15\$ la tonne obtenu avec la Bourse du carbone.) Mais nous insistons sur le « peut-être ». Peut-être que ces 3,3 milliards de \$ auront permis d'éviter 35 Mt d'émission. Peut-être, parce que rien ne nous dit que le résultat n'aurait pas été sensiblement le même si on avait carrément remis ces 3,3 milliards de \$ aux contribuables! Après tout, c'est le but d'une bourse du carbone d'amener les différents émetteurs à réduire leurs émissions. Dépenser ces droits d'émission ensuite pour supposément « lutter contre les changements climatiques », n'ajoute peut-être rien aux réductions déjà obtenues via le mécanisme des droits d'échanges. Nous n'en savons rien. C'est pourtant une information cruciale pour savoir si le Fonds Vert joue vraiment un rôle dans la réduction des émissions.

À défaut de le savoir, force est d'admettre que les dépenses aux fins de la « lutte aux changements climatiques » ont constitué jusqu'à maintenant un gaspillage éhonté de l'argent des Québécois.

En donnant au ministre le mandat « d'assurer la cohérence et la coordination des mesures gouvernementales, ministérielles ou proposées par certains organismes publics », le Projet de loi 44 est donc tout à fait bienvenu.

Mais nous allons plus loin dans nos recommandations en demandant que le nouveau *Fonds d'électrification et de changements climatiques* (FECC) soit éventuellement aboli d'ici les prochaines élections. Et l'argent remis aux contribuables en fonction inverse de leur revenu imposable.

13. La bourse du carbone appauvrit le Québec

Déjà la province canadienne avec

- le plus bas revenu disponible par habitant au Canada (plus maintenant semble-t-il, puisqu'en 2019, on serait passé devant l'Île-du-Prince-Édouard...),
- le plus faible taux d'émission de GES par habitant en Amérique,
- le plus haut taux de taxation sur l'essence en Amérique,
- la seule au Canada à participer à la Bourse du carbone (ce qui entraîne déjà une « surtaxe » régressive de plusieurs centaines de dollars par année, appelée à décupler en outre d'ici 2030, et qui est payée par les automobilistes en premier lieu, bien sûr, mais aussi par tous les consommateurs — en régions surtout ! — qui sont ainsi indirectement taxés sur le coût de transport de toutes les marchandises qu'ils achètent.),
- la seule au Canada — contrairement à la taxe carbone canadienne — à ne pas remettre à ses citoyens, en fonction inverse de leurs revenus imposables, le fruit de cette taxe pour compenser son effet régressif,
- la seule au Canada à avoir un Fonds Vert de plusieurs milliards dépensés en pure perte selon l'avis-même du *Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV)* et qu'on veut maintenant réorienter vers « *la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et l'électrification* » alors que le concept même de « *lutte contre les changements climatiques* » laisse entrevoir les mêmes dérives idéologiques qui ont conduit aux gaspillages du Fonds Vert,
- la seule à pénaliser ses entreprises en les surtaxant sur le CO₂ émis via la Bourse du carbone, réduisant ainsi leur avantage concurrentiel avec les entreprises des états voisins,

les efforts du Québec pour réduire ses émissions de GES sont en outre condamnés à n'avoir qu'un impact dérisoire sur le réchauffement de la planète compte-tenu de la part déjà modeste de ses émissions de CO₂ (0,2% des émissions mondiales).

14. L'électrification du Québec : pour des raisons économiques d'abord

Avec son Projet de loi 44, le Gouvernement a fait savoir qu'il compte favoriser l'électrification des transports, du chauffage et de l'industrie.

Nous applaudissons cette décision. Mais avec un bémol : Nous soutenons que cette électrification ne devrait se faire que pour des raisons strictement économiques ou commerciales. Nullement dans le but premier de réduire nos émissions de CO₂.

Tant mieux si pour certains la réduction des émissions de CO₂ qui résulterait de cette électrification leur semble souhaitable. Mais cette réduction des émissions de CO₂ ne devrait rester qu'une conséquence collatérale de l'électrification. Et en aucun cas surtout, ne devrait constituer un but à atteindre sans verser dans l'idéologie réchauffiste et tomber dans le gaspillage des fonds publics.

On ne doit pas non plus favoriser l'électrification avec l'argent du Fonds provenant de la bourse du carbone en prétextant que cette électrification réduira les émissions de CO₂. Répétons-le : cet argent — et ce qu'il en reste, en tout cas — appartient aux citoyens qui l'ont payé. Si l'électrification est une opération commerciale et économique, elle devra se justifier uniquement par l'avantage commercial et économique mesurable qu'elle procure au Québec. Pas par des considérations idéologiques comme la « lutte aux changements climatiques ». Ce serait, autrement, continuer le gaspillage de fonds public comme celui qu'on a connu avec le Fonds Vert depuis quatorze ans..

L'énergie hydroélectrique fournie par Hydro-Québec est produite au Québec. (Nous avons même des surplus à ne savoir que faire présentement.). Alors que les énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon) sont produites ailleurs. Pour améliorer la balance commerciale du Québec, on a donc tout intérêt à remplacer autant que possible ces énergies fossiles importées par de l'énergie hydroélectrique produite ici. (Oublions les énergies éoliennes et photovoltaïques qui sont déjà trop coûteuses et qui sont de toute façon négligeables dans le panier énergétique du Québec présentement.) Hydro-Québec est donc en compétition commerciale directe avec les fournisseurs d'énergies fossiles. Or, l'unique actionnaire d'Hydro-Québec étant le Gouvernement du Québec, celui-ci aurait donc tout intérêt, pour des raisons économiques, à donner le mandat à Hydro-Québec d'augmenter ses parts de marché dans le domaine de l'énergie afin d'améliorer sa balance commerciale et donc l'économie du Québec dans son ensemble. Mais pas à n'importe quel prix ! Souvenons-nous qu'il s'agit ici d'une opération avant tout commerciale qui, comme toute opération commerciale, se doit d'être profitable. Il ne s'agit pas ici d'une lutte idéologique à finir avec le climat. Il reviendra donc à Hydro-Québec d'établir un plan d'affaires et de marketing (par l'installation d'un réseau de bornes de recharge rapide, par exemple, ou des réductions de tarifs ciblées pour convaincre le consommateur de l'intérêt économique qu'il aurait à s'équiper du matériel requis lui permettant de profiter d'une énergie à meilleur coût que celle provenant des énergies fossiles, etc.). En tout temps, il faudra démontrer que les rabais consentis sur les tarifs ou les subventions à l'achat de véhicules électriques ou encore les coûts en général de l'opération, sont inférieurs à la valeur des nouvelles parts de marché obtenues et que le Québec en tire un avantage économique mesurable et durable.

15. La production éventuelle d'énergie fossile au Québec

Parallèlement à cette électrification — et toujours pour améliorer sa balance commerciale — Québec devrait abroger le moratoire présentement en cours sur l'exploitation des gaz et pétrole de shale qui n'a aucune raison d'être, sauf idéologique. Les Québécois consommeront encore longtemps des énergies fossiles. On a donc tout intérêt à en produire ici le plus possible plutôt que d'en importer.

Le contexte géologique dans lequel on trouve les pétrole et gaz de shale québécois est très semblable à celui des États-Unis. Le Ministère de l'Énergie devrait commander une étude pour regarder l'expérience des milliers de forages et fracturations qui ont été faits aux États-Unis, constater la rareté des accidents qui sont survenus et en tirer des leçons pour notre propre stratégie d'exploration. À la lumière de cette étude, on pourra ensuite commencer l'exploitation en suivant le modèle américain.

Il serait bon aussi d'élaguer parmi les centaines de lois et règlements qui portent sur l'environnement ceux qui n'apportent en définitive aucun avantage environnemental et qui nuisent finalement à l'enrichissement du Québec.

16. Loi visant principalement la gouvernance efficace de **mesures d'adaptation** aux changements climatiques et à favoriser l'électrification

Dans nos recommandations, à la fin, nous proposons que le nom du « *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* » soit remplacé par celui, plus simple et moins pompeux, de « *Ministère de l'Environnement* ». On peut, bien sûr, essayer de s'adapter aux changements climatiques comme les humains l'ont toujours fait depuis la nuit des temps. Mais il est ridicule et illusoire de prétendre « lutter » contre eux.

Surtout qu'on ne définit nulle part dans ce Projet de loi 44 ce qu'on entend exactement par cette fameuse « *lutte contre les changements climatiques* » dont on parle tant et partout. À force d'y réfléchir, on finit par deviner que cette fameuse « *lutte contre les changements climatiques* » est l'héritière de la non moins fameuse « *lutte contre le réchauffement climatique* » et se résume en fait à réduire nos émissions des gaz à effet de serre — le seul et unique responsable du réchauffement climatique, selon le petit catéchisme du parfait giéciste. Mais en l'absence d'un réchauffement climatique significatif pendant près de 20 ans, on s'est rabattu ces dernières années sur cette idée de « *changements climatiques* », moins compromettante qu'un réchauffement absent, étant donné que le climat a toujours changé. Mais changements contre lesquels il ne fallait surtout pas arrêter de « lutter » quand même ! (Sans doute un relent de notre regretté groupe marxiste-léniniste « *En Lutte !* »...) Et c'est ainsi qu'en 2014, les Libéraux ont ajouté cette nouvelle greffe au nom du Ministère, qui se trouve enrôlé maintenant dans cette « *lutte contre les changements climatiques* ». Depuis cinq ans, donc, on est pris avec cette greffe qui ne veut strictement rien dire, sauf à faire accroire qu'on fait quelque chose pour le climat, alors qu'il n'y a pas grand chose à faire au fond. Et qu'on ne fait rien justement. Tout en y gaspillant quelques milliards \$ en passant...

Dans le but de rétablir la confiance des citoyens envers nos institutions et mettre fin à cette tromperie, le Gouvernement de la CAQ devrait biffer cette extension ridicule et revenir au beau nom original de « *Ministère de l'Environnement* ». Point.

Dans cette même veine, le nom de la Loi 44, devrait refléter cette nouvelle réalité. Au lieu de s'appeler : « *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification* », nous proposons qu'elle s'appelle plus sobrement : « *Loi visant principalement la gouvernance efficace de mesures d'adaptation aux changements climatiques et à favoriser l'électrification* ».

Ce simple changement sémantique a des conséquences sur la suite des choses.

Par exemple, l'expression « *lutte contre les changements climatiques* » apparaît 32 fois dans le projet de loi. Tel un mantra qui revient comme pour nous convaincre que nous avons un tel pouvoir sur la nature. Soyons plus modestes en remplaçant tout simplement les 32 occurrences de cette expression par « *mesures d'adaptation aux changements climatiques* ».

Autre exemple : À l'article 15.0.2, portant sur le *Comité consultatif sur les changements climatiques*, on demande que « *les membres doivent avoir collectivement une compétence et une expérience significatives et pluridisciplinaires en matière de lutte contre les changements climatiques et la majorité doit être issue du milieu scientifique.* » Formulé de cette façon, on voit tout de suite qu'on favorise ainsi tous ceux qui croient savoir que la « *lutte contre les changements climatiques* », eh bien, c'est pas compliqué : c'est la lutte contre les émissions de GES, stupide! On exclurait ainsi de ce comité ceux qui — comme les signataires de ce mémoire — n'ont pas la même intelligence de la question et qui doutent que la réduction des émissions de GES soit la meilleure mesure d'adaptation aux changements climatiques. Alors qu'en remplaçant « *lutte* » par « *mesures d'adaptation* », on ouvre la porte à la contribution de certains scientifiques climato-réalistes qui ont peut-être de meilleurs idées à ce sujet. Sûrement de moins coûteuses, en tout cas.

Nous ajouterions aussi à la fin du premier paragraphe de cet article 15.0.2 : « (...) *la majorité doit être issue du milieu scientifique dans un domaine pertinent aux sciences de la Terre (tel que la physique, la géophysique, la géologie, la chimie, la climatologie, la météorologie, la modélisation stochastique, etc.)* Mais qui exclut des journalistes dits scientifique ou des écologistes qui n'ont souvent aucune formation scientifique. En plus de ces scientifiques de la nature, le comité devrait s'adjoindre également des membres ayant une formation en économique, en actuariat, en comptabilité ou en affaires, qui savent compter, qui ont les deux pieds sur terre et qui seraient en mesure d'évaluer les coûts et l'efficacité des mesures proposées. Et de conseiller le ministre en conséquence de façon responsable.

À ce même article 15.0.2, il est très important que le *Comité consultatif*, soit « *composé de membres nommés par le ministre, aux conditions que ce dernier détermine* », étant donné que c'est le ministre qui est imputable devant la population des orientations politiques du FECC et des dépenses qui seront encourues. À ce titre, celui-ci devra faire attention en nommant ces membres que ceux-ci ne se retrouvent pas en conflits d'intérêts. S'ils sont issus d'organismes qui dépendent déjà des subsides de l'État, ils pourraient être tentés de favoriser leur organisme au détriment des intérêts du Québec. Nous pensons, par exemple, à des représentants qui seraient issus d'organismes comme *Ouranos*, avec Alain Bourque, ou encore l'*Institut de l'Énergie Trottier*, avec Normand Mousseau, auteur du fameux livre *Gagner la guerre du climat* (sorte d'appel à la *Loi des mesures de guerre* pour terrasser le climat...) et qui ont démontré jusqu'à maintenant un fort penchant à l'alarmisme pour promouvoir « la » cause climatique au détriment d'un certain réalisme et de bon sens scientifique. Il en va de même, évidemment, pour la plupart des organismes écologistes militants qui versent facilement dans l'hyperbole alarmiste, tels Greenpeace, Équiterre, Suzuki, Le Pacte, etc. (On oublie parfois que l'écologisme est une idéologie et non une science et qu'ils ne sont nullement autorisés à parler « au nom de la science ».) Le ministre devra donc s'assurer, si certains de ceux-ci devenaient membres du *Comité consultatif*, qu'il y aura d'autres voix au sein de ce comité qui pourra l'informer de points de vue différents, scientifiques, réalistes et plus modérés, enfin! Points de vue qui seraient plus compatibles, en tout cas, avec la philosophie de la CAQ où la modération, comme on le sait, a toujours eu meilleur goût.

17. Nos recommandations

En conséquence de ce qui précède, nous soumettons que le Gouvernement du Québec devrait :

1. À l'instar de l'Ontario, se retirer de la Bourse du carbone qui nuit inutilement à l'économie du Québec et diminue le revenu disponible par habitant, déjà un des plus bas au Canada, sans apporter aucun avantage environnemental.
2. Contester en droit — comme le Québec le fait déjà si bien — l'imposition forcée d'une taxe fédérale du carbone qu'on sait déjà inutile et contraire aux intérêts et à l'autonomie du Québec.
3. D'ici aux prochaines élections, remettre aux citoyens qui y ont contribué inutilement et injustement depuis 2006 avec la taxe cachée derrière la *Bourse du carbone*, le solde restant du *Fonds d'électrification et de changements climatiques*.
4. Se retirer de la *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*, adoptée en 1992, qui n'a plus aucune pertinence scientifique dans la « lutte aux changements climatiques » et expliquer aux citoyens les raisons scientifiques à l'appui de ce retrait pour contrer la désinformation et la censure qui ont cours dans la plupart des médias sur cette question depuis plus de dix ans maintenant. Surtout depuis le passage d'Al Gore à Montréal en 2008.
5. Changer le nom du « *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* » par celui, plus simple et moins pompeux, de « *Ministère de l'Environnement* ». (On peut essayer de s'adapter aux changements climatiques comme les humains l'ont toujours fait depuis la nuit des temps. Mais il est ridicule et illusoire de prétendre « lutter » contre eux.)
6. Dans le même esprit, changer les 32 occurrences de l'expression « *lutte contre les changements climatiques* » qui apparaissent dans le Projet de loi 44, par l'expression « *mesures d'adaptation aux changements climatiques* ».
7. Nous ajouterions aussi à la fin du premier paragraphe de l'article 15.0.2 : « (...) la majorité doit être issue du milieu scientifique dans un domaine pertinent aux sciences de la Terre (tel que la physique, la géophysique, la chimie, la géologie, la climatologie, la météorologie, la modélisation stochastique, etc.) » Ce qui exclurait, par exemple, des journalistes dits scientifique ou des écologistes qui n'ont souvent aucune formation scientifique. Outre les scientifiques de la nature, le comité devrait s'adjoindre également des membres ayant une formation en économie, en actuariat, en comptabilité ou en affaires et qui seraient en mesure d'évaluer les coûts et l'efficacité des mesures proposées et de conseiller le ministre en conséquence.
8. À ce même article 15.0.2, il est très important que le *Comité consultatif*, soit « composé de membres nommés par le ministre, aux conditions que ce dernier détermine. » C'est le ministre qui est imputable devant la population des orientations politiques du FECC et des montants considérables engagés. Celui-ci doit donc travailler avec des membres en qui il a confiance et qui ne seront pas les porte-voix de groupes de pression extérieurs. Il ne faut surtout pas céder aux pressions de certains voulant que ce soit le *Scientifique en chef* qui recrute les membres de ce comité. N'étant pas redevable devant la population, et n'ayant aucune compétence particulière sur la question du climat, celui-ci pourrait être tenté de choisir des membres selon l'idée qu'il se fait du consensus scientifique prétendu par le GIEC et ignorer ceux en conformité avec le consensus du GINEC.

9. Commander une étude sur les milliers de forages et fracturations qui ont été faits aux États-Unis pour en tirer des leçons techniques applicables au Québec. Voir ensuite, à la lumière de cette étude, s'il y a lieu d'abroger le moratoire sur l'exploitation du gaz et du pétrole de shale afin de permettre d'en produire éventuellement au Québec d'une façon sécuritaire et écologique plutôt que d'en importer.
10. Permettre le passage de gazoducs et d'oléoducs respectant les normes environnementales et qui recevraient l'acceptabilité sociale, moyennant le versement par les pétrolières d'un droit de passage versé au gouvernement du Québec et la constitution d'un Fonds d'indemnisation suffisant pour couvrir tout dommage environnemental qui résulterait du transport d'énergies fossiles, par voie terrestre ou maritime, par pipelines, wagons, camions ou bateaux, etc.
11. Demander à Hydro-Québec d'augmenter ses parts de marché de l'énergie (par l'installation d'un réseau national de bornes de recharge rapide, par exemple, ou par des réductions ciblées de prix) en s'assurant que le coût payé pour l'obtention de ces nouvelles parts de marché soit inférieur aux avantages économiques que le Québec en tirera en réduisant ses importations d'énergie.
12. Mandater le *Scientifique en chef* pour qu'il voie à ce que la diffusion de l'information scientifique sur le climat dans le grand public, soit encouragée (et ne soit surtout pas censurée ou dénigrée par son propre bureau sur une base idéologique, par des journalistes dits scientifiques mais qui n'ont aucune formation scientifique) et qu'il voie également à ce que les scientifiques du GINEC, soient encouragés à exposer les faits scientifiques à l'appui de leurs conclusions. Surtout si ces conclusions vont à l'encontre de celles du GIEC, afin de faire contrepoids à certaines positions idéologiques.
13. Mandater le *Scientifique en chef*, conjointement avec le Ministère de l'Éducation, pour qu'il voie à ce que les manuels et programmes scolaires offerts aux élèves évitent de tomber dans une propagande alarmiste en permettant l'accès à une information scientifique critique et réaliste concernant le climat. Le *Scientifique en chef* actuel, Dr. Rémi Quirion, qui a une formation en psychiatrie devrait être sensible à l'écoanxiété que cet alarmisme délirant provoque chez nos jeunes. Nous y voyons là une question d'hygiène mentale publique.

Nous nous présentons comme étant des « climato-réalistes ». Mais nous sommes en même temps assez « politico-réalistes » pour comprendre que les 4 premières recommandations ci-dessus, ne pourraient s'appliquer immédiatement dans le contexte actuel, tant la population a été conditionnée par des années de désinformation et de propagande alarmiste sur le climat. Aussi faut-il voir ces 4 recommandations comme des orientations à moyen terme que le Gouvernement devrait considérer avec réalisme avec l'intention de développer une acceptabilité sociale en ce sens.

S'il tient vraiment à l'enrichissement des Québécois.

Et au respect de l'environnement.

Alain Bonnier, Ph.D. physique

Alain Bonnier oeuvre dans le domaine de la recherche scientifique et technique depuis 1968. Détenteur d'un doctorat en physique, il a travaillé à l'*INRS-Énergie* sur des projets de production d'énergie par fusion thermonucléaire. Il a ensuite travaillé chez *RCA* au développement de lasers de grande puissance avant de fonder sa propre entreprise spécialisée en *R&D* : *Informatique BIT (R&D)*.

Entre 1980 et 2001, il a développé une vingtaine de projets en physique, en informatique et en mathématique appliquée : systèmes de reconnaissance de formes, systèmes prévisionnels, calculs de probabilités, mise au point de GPS urbains, radiophares urbains, etc.

M. Bonnier est l'auteur de deux livres de physique et d'une trentaine d'articles scientifiques. Il a enseigné la physique pendant une quinzaine d'années, donné des dizaines de conférences et une cinquantaine d'entrevues à la télévision et à la radio. Il a écrit également plus de 200 articles de vulgarisation scientifique et de prédictions sportives (sous le nom de *M. BIT*) pour le journal *La Presse* à Montréal.

Depuis 2001, M. Bonnier travaille à titre de consultant scientifique auprès de PME pour l'obtention de crédits d'impôts en *RS&DE*. Il a donné ces dernières années quelque 300 conférences de vulgarisation scientifique en physique à l'UTA de l'université de Sherbrooke, ainsi qu'à d'autres organismes culturels.

Alain Bonnier est cosignataire de la *Déclaration internationale de 500 scientifiques sur le climat* présentée à l'ONU en octobre 2019, à l'effet qu'il n'y a pas d'urgence climatique.

On peut le joindre par courriel à : AlainBonnier@videotron.ca
ou consulter son site : AlainBonnier.com



**Reynald Du Berger,
Professeur retraité de géophysique,
Université du Québec à Chicoutimi**

Reynald Du Berger a fait carrière à l'Université du Québec à Chicoutimi où il a été l'un des fondateurs et professeur titulaire de géophysique. Il a été le premier sismologue à déployer un réseau de stations sismographiques dans la région de Charlevoix-Kamouraska en 1970, la région à la sismicité la plus active de tout l'Est de l'Amérique du Nord. Le séisme du Saguenay de 1988 l'a fait connaître au Canada et aux USA.

Il a aussi développé des techniques d'exploration géophysique pour la recherche des eaux souterraines et pour la solution de problèmes environnementaux - sismique réfraction et réflexion- (pollutions de nappes phréatiques). Un des projets qu'il a menés au Burkina Faso a permis de porter les succès des forages d'eau potable au Sahel de 2% à 76% .

Il est retraité depuis 20 ans. Il a chez lui une station sismographique du gouvernement canadien, qui capte tous les séismes de Charlevoix et de la région de Québec. Il a été professeur invité dans plusieurs grandes écoles d'ingénieurs et universités de France. Il est bénévole pour des oeuvres caritatives et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il a des chroniques hebdomadaires à la radio de Québec et aussi au Saguenay.

Il est un fervent climato-réaliste et depuis plusieurs années, il consacre beaucoup de temps à cette cause qui lui tient à cœur. Il est mélomane et sa passion pour le voyage, l'histoire et l'archéologie, aussi bien que ses activités professionnelles l'ont mené dans plus de 60 pays.

Son blogue : www.duberge.me

Son mail : reynald_duberge@uqac.ca



Marc A. Vallée, Ph.D. géophysique

Après un B.Sc.A. en génie géologique à l'université Laval, un M.Sc. en géophysique à l'université de Toronto et un Ph.D. en géophysique à l'École Polytechnique de Montréal, Marc Vallée a travaillé pendant 9 ans pour le Centre de technologie Noranda, où il était impliqué dans le développement de techniques d'interprétation pour les méthodes géophysiques de gravité, magnétisme et électromagnétisme, d'abord pour l'industrie pétrolière et gazière, puis pour l'exploration et la délinéation de gites minéraux.

Il a joint la compagnie Fugro Airborne Surveys en 2001 où il fut responsable au tout début de recherches sur le contrôle de qualité et de l'interprétation de levés aéromagnétiques, puis à partir de 2006, devint responsable de nouveaux développements dans le domaine du traitement et de l'interprétation de levés électromagnétiques aéroportés.

Entre 2015 et 2018, il fut responsable de l'inversion des données gravimétriques et magnétiques dans le cadre du projet universitaire Footprints.

Depuis, il a joint une firme québécoise de services géophysiques et s'exprime en son nom personnel dans le cadre de ces audiences.

Dans sa carrière, il a participé à 43 publications scientifiques et est l'auteur de plusieurs présentations techniques.

